



Communiqué de presse

TELUS communique ses résultats du troisième trimestre
***Solide croissance des produits d'exploitation et du bénéfice en raison
de la force des secteurs sans fil et transmission de données***
***Les ajustements apportés aux prévisions comprennent une révision à la
hausse du BPA pour 2006***
Les dividendes ont augmenté de 36 %

VANCOUVER, le 3 nov. /CNW/ - TELUS Corporation (T et T.A à la Bourse de Toronto et TU à la Bourse de New York) a communiqué aujourd'hui, pour le troisième trimestre de 2006, des produits d'exploitation de 2,2 G\$, soit 7 % de plus qu'il y a douze mois en raison d'une forte croissance des secteurs sans fil et transmission de données. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) a connu une hausse de 13 % en raison de la forte croissance des secteurs sans fil et filaire, hausse aidée par des dépenses accrues en 2005 liées à l'interruption de travail. Le bénéfice par action (BPA) pour le troisième trimestre s'est établi à 94 cents, comparativement à 53 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le BPA degage pour le trimestre incluait des redressements fiscaux favorables de 9 cents par action. Une fois normalisé en fonction des impôts et de l'interruption de travail de 2005, le BPA pour le trimestre a progressé de 42 %, principalement en raison de la croissance du BAIIA, de dépenses d'amortissement moindres et de frais de financement plus bas.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

En millions de dollars canadiens, sauf les montants par action (non vérifié)	Trimestre clos le 30 septembre		
	2006	2005	Var. en %
Produits d'exploitation	2,210.7	2,062.8	7.2
BAIIA ⁽¹⁾	952.4	839.7	13.4
Bénéfice d'exploitation	569.1	430.5	32.2
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	448.5	278.6	61.0
Bénéfice net ⁽²⁾	319.6	190.1	68.1
Bénéfice de base par action (BPA) ⁽²⁾	0.94	0.53	77.4
Dépenses en immobilisations	423.9	263.3	61.2
Rentrées liées aux activités d'exploitation	570.4	693.5	(17.8)
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	528.3	581.3	(9.1)

- (1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. Se reporter à la section du Rapport de gestion. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif se sont élevés à 12,5 M\$ au troisième trimestre de 2006, comparativement à 1,6 M\$ au troisième trimestre de 2005. Les dépenses nettes liées à l'interruption de travail se sont établies à 65 M\$ au troisième trimestre de 2005. Le BAIIA sous-jacent avant les coûts de restructuration et les dépenses nettes liées à l'interruption de travail a grimpé de 6,5 % comparativement à la période correspondante du dernier exercice..

- (2) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. Se reporter à la section du Rapport de gestion. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif se sont élevés à 12,5 M\$ au troisième trimestre de 2006, comparativement à 1,6 M\$ au troisième trimestre de 2005. Les dépenses nettes liées à l'interruption de travail se sont établies à 65 M\$ au troisième trimestre de 2005. Le BAIIA sous-jacent avant les coûts de restructuration et les dépenses nettes liées à l'interruption de travail a grimpé de 6,5 % comparativement à la période correspondante du dernier exercice.
- (3) Se reporter à la section du Rapport de gestion.

Darren Entwistle, président et chef de la direction, a déclaré "Les résultats du troisième trimestre démontrent une croissance des secteurs du sans fil et de la transmission de données cohérente avec notre stratégie nationale, qui a généré de solides produits d'exploitation et bénéfice consolidés. A noter, pour la première fois, plus de 50 % du BAIIA consolidé de TELUS provient des activités du secteur sans fil. Nous avons aussi été contents d'observer la résistance de notre service conventionnel à fil imputable aux solides recettes tirées du segment de la transmission des données, qui ont neutralisé les pressions plus intenses de la concurrence, lesquelles ont affecté les recettes des réseaux locaux et longue distance. Les produits d'exploitation générés par la transmission de données filaire ont grimpé de 9 %, hausse appuyée par une augmentation de 41 500 abonnés du service Internet haute vitesse et par une croissance continue des services améliorés de transmission de données et commerciaux. TELUS reste attaché à offrir un retour sur capital à ses actionnaires comme l'illustrent sa décision, prise plus tôt dans la journée, d'augmenter le dividende trimestriel à 36 p. cent, ses antécédents et ses intentions de poursuivre les importants programmes de rachats entamés".

Darren Entwistle, président et chef de la direction, a déclaré "Les résultats du troisième trimestre démontrent une croissance des secteurs du sans fil et de la transmission de données cohérente avec notre stratégie nationale, qui a généré de solides produits d'exploitation et bénéfice consolidés. A noter, pour la première fois, plus de 50 % du BAIIA consolidé de TELUS provient des activités du secteur sans fil. Nous avons aussi été contents d'observer la résistance de notre service conventionnel à fil imputable aux solides recettes tirées du segment de la transmission des données, qui ont neutralisé les pressions plus intenses de la concurrence, lesquelles ont affecté les recettes des réseaux locaux et longue distance. Les produits d'exploitation générés par la transmission de données filaire ont grimpé de 9 %, hausse appuyée par une augmentation de 41 500 abonnés du service Internet haute vitesse et par une croissance continue des services améliorés de transmission de données et commerciaux. TELUS reste attaché à offrir un retour sur capital à ses actionnaires comme l'illustrent sa décision, prise plus tôt dans la journée, d'augmenter le dividende trimestriel à 36 p. cent, ses antécédents et ses intentions de poursuivre les importants programmes de rachats entamés".

Robert McFarlane, vice-président directeur et chef des finances, a déclaré "Une forte croissance de 77 % du BPA découle de la croissance du BAIIA généré par les secteurs sans fil et filaire, appuyée par l'absence de coûts liés à une interruption de travail combinée à une baisse des coûts liés à la dépréciation et au financement, aux ajustements fiscaux positifs et à l'incidence des rachats d'actions en cours. Nous avons mis à jour nos prévisions pour 2006 en établissant des fourchettes plus étroites, en révisant à la hausse les ajouts nets du service haute vitesse et en établissant une fourchette plus élevée pour le BPA, soit de 3,15 \$ à 3,25 \$. Nous devrions annoncer nos prévisions annuelles pour 2007 à la mi-décembre."

"Compte tenu des solides résultats financiers enregistrés par TELUS à ce jour, des perspectives positives de croissance future de ses flux de trésorerie d'exploitation et de leur conformité au modèle de croissance des dividendes adopté, nous avons annoncé, aujourd'hui, une forte augmentation de notre dividende, de 36 p. cent en l'occurrence. Qui plus est, nous avons aussi l'intention de renouveler, en décembre, notre important programme de rachat d'actions pour 2007. Au cas où TELUS abandonnerait sa procédure de conversion en fiducie de revenu, l'association d'un dividende plus élevé et d'une offre publique de rachat d'ici la fin de l'année en cours donnerait aux actionnaires de la société un rendement total du capital proche du niveau de répartition des bénéfices en espèces par unité annoncé avant le projet de conversion de l'entreprise en fiducie de revenu."

Le présent communiqué contient des déclarations au sujet d'événements et de résultats financiers et d'exploitation futurs attendus de TELUS qui sont de nature prospective. Ces déclarations prospectives exigent de la société qu'elle pose des hypothèses et sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents. Il existe un risque important que les déclarations prospectives ne soient pas exactes. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces déclarations puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et les résultats futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont énoncés dans les déclarations prospectives. Par conséquent, le présent communiqué est assujéti à la limitation de responsabilité et est publié entièrement sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses visant les prévisions pour 2006), au renouvellement de l'offre publique de rachat actuelle dans le cours normal des activités et du rachat des actions, des réserves et des facteurs de risque (y compris les incertitudes liées aux avantages fiscaux et au projet de la société de se convertir en fiducie de revenu) mentionnés dans le Rapport de gestion - le 1er novembre 2006.

POINTS SAILLANTS DES DONNÉES D'EXPLOITATION

Services sans fil de TELUS

Maintien de la croissance rentable du nombre d'abonnés

- Les produits d'exploitation ont progressé de 146 M\$, ou 17%, soit à 1 G\$ pour le troisième trimestre de 2006 par rapport au trimestre comparable de 2005.
- Le PMAA (produit moyen mensuel par appareil d'abonné) a augmenté de 2 \$ et atteint 66 \$. La composante du PMAA liée à la transmission de données a fait un bond de 79 % et atteint plus de 5 \$.
- Le BAIIA a progressé de 69 M\$, ou 17 %, par rapport au troisième trimestre de 2005. Fait à noter, pour la première fois, plus de 50 % du BAIIA de TELUS provient de son secteur sans fil.
- Les frais d'acquisition par ajout brut ont été de 386 \$, en baisse pour le troisième trimestre consécutif, mais en hausse de 4 % en glissement annuel en raison d'un financement plus élevé des appareils et d'une intensification des activités de promotion.
- L'ajout net d'abonnés s'est chiffré à 137 200, stable d'un trimestre à l'autre; le nombre d'ajouts aux services postpayés a progressé de 4 %, à 108 600, mais la pondération pour les services prepays était légèrement moindre.
- Le flux d'abonnés combiné mensuel s'est légèrement amélioré, passant de 1,33 % il y a douze mois à 1,36 %, alors que le flux d'abonnés aux services postpayés est demeuré bas à 1,01 %.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) a grimpé de 43 M\$, ou 13 %, s'établissant à 370 M\$ pour le troisième trimestre, en raison d'un BAIIA plus élevé, contrebalancé par des dépenses en immobilisations plus importantes.

Services filaires de TELUS

Une forte croissance de la transmission de données favorise la stabilité des produits d'exploitation

- Les produits d'exploitation sont demeurés stables à 1,2 G\$ comparativement au troisième trimestre de 2005, en raison de la croissance continue du secteur de transmission de données qui contrebalançait les reculs actuels des produits d'exploitations tirés des services locaux et interurbains.
- Les produits d'exploitation tirés de la transmission de données ont progressé de 9,2 %, stimulés par de solides produits tirés des services Internet haute vitesse et des services de transmission des données améliorés.
- Les produits d'exploitation tirés des services interurbains ont reculé de 10 %, se fixant à 199 M\$, ce qui témoigne des tendances de l'industrie laissant entrevoir une baisse des volumes, une forte concurrence au chapitre des prix et le remplacement de technologies.
- Le BAIIA a augmenté de 44 M\$, ou 10 %, principalement en raison des dépenses nettes accrues liées à l'interruption de travail au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Notre chiffre d'affaire en tant qu'entreprise non titulaire dans le Centre du Canada a progressé de 5,5 %, avec un BAIIA en hausse à 9,7 M\$.
- Le nombre d'ajouts nets d'abonnés aux services Internet haute vitesse a atteint 41 500, une hausse importante par rapport à il y a douze mois, ce qui porte le nombre total d'abonnés au service Internet de TELUS à 1,1 million.
- Le nombre de lignes d'accès au réseau a diminué de 40 000 au cours du trimestre, soit 2,8 % de moins qu'il y a douze mois, ce qui reflète la perte de lignes résidentielles imputable aux activités des concurrents et au remplacement des services filaires par le sans-fil.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) a baissé de 37 %, atteignant 158 M\$, en raison de dépenses accrues en immobilisations reflétant une dépense accrue dans le réseau à large bande et une forte croissance du secteur de l'habitation dans l'Ouest canadien.

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

TELUS réévalue son projet de conversion en fiducie de revenu

TELUS évalue l'incidence de l'annonce inattendue, d'imposer les fiducies de revenu au même titre que les compagnies constituées en personnes morales, formulée par le ministre canadien des Finances, sur le projet de réorganisation de son entité globale sous forme de fiducie de revenu. À la suite de l'annonce du 31 octobre dernier, TELUS ne saurait garantir, pour l'heure, qu'elle poursuivra le projet de conversion en fiducie de revenu qu'elle avait dévoilé le 11 septembre.

TELUS est déçue du manque de consistance du gouvernement en matière de législation fiscale et de sa décision de procéder à un changement si radical sans accorder aux investisseurs et aux entreprises canadiennes de droit de consultation et sans les aviser de son intention de modifier les règles. Cette inconsistance vient compliquer la tâche des sociétés, qui sont tenues de prendre d'importantes décisions stratégiques à long terme. Telle que proposée, la nouvelle politique fiscale sur les fiducies de revenu établit une discrimination à l'encontre des investisseurs de TELUS, ce que la société considère comme inéquitable. Si elle mène sa conversion de fiducie à bonne fin, tel que prévu au préalable, TELUS ne recevra pas de traitement fiscal équitable par rapport à celui accordé aux fiducies cotées en bourse durant une période quatre années se terminant en 2010.

Si la conversion suit son cours, elle devrait s'effectuer selon un plan d'arrangement établi en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Colombie-Britannique), sous réserve de l'approbation d'au moins 66 2/3 des votes exprimés par les détenteurs de titres de TELUS lors d'une assemblée extraordinaire. Une circulaire de sollicitation d'information décrivant la réorganisation et détaillant le plan d'arrangement choisi serait postée à tous les détenteurs de titres. La réorganisation serait également tributaire de la réception de toutes les approbations réglementaires et judiciaires requises. La société ne saurait garantir, pour l'heure, qu'elle obtiendra l'ensemble des approbations et des consentements requis ou recherchés aux fins de la conversion, si elle les obtient, selon les délais prescrits, et, par conséquent, qu'elle sera en mesure de mener à bonne fin la conversion.

TELUS poursuit ses rachats d'actions

Pendant le troisième trimestre, TELUS a continué de racheter des actions dans le cadre d'une offre dans le cours normal des activités. En tout, 2,1 millions d'actions ont été rachetées (0,74 million d'actions ordinaires et 1,33 million d'actions sans droit de vote), pour un décaissement total de 120 M\$.

TELUS a amorcé son deuxième programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités le 20 décembre 2005 dans l'intention, si cela s'avère utile, d'acheter aux fins d'annulation, sur une période de 12 mois, jusqu'à 12 millions de ses actions ordinaires en circulation et 12 millions de ses actions sans droit de vote en circulation à la Bourse de Toronto, soit quelque 7 % des actions en circulation. Depuis le début du programme, 14,0 millions d'actions ont été rachetées, pour un décaissement de 658 M\$. Ce nombre représente 58 % des 24 millions d'actions pouvant être rachetées.

Depuis décembre 2004, TELUS a racheté un total de 35,7 millions d'actions pour un décaissement de 1,57 G\$ dans le cadre des deux programmes de rachat d'actions. TELUS considère que de tels achats sont dans le meilleur intérêt de TELUS et qu'ils constituent une occasion attrayante d'investissement et une utilisation avisée des fonds de la société susceptible d'accroître la valeur des actions restantes. TELUS compte renouveler son offre publique de rachat actuel qui prendra fin en décembre 2006, pour une période de douze mois supplémentaires, ce qui, en l'absence d'une conversion de la société en fiducie de revenus, permettrait de continuer à racheter un grand nombre d'actions en 2007.

TELUS demande une modification à la réglementation

En octobre, lors d'un discours prononcé devant la Chambre de Commerce du Canada, à Ottawa, le président et chef de la direction de TELUS, Darren Entwistle, a demandé au gouvernement fédéral d'apporter des changements à la réglementation canadienne. En effet, le cadre réglementaire actuel a été créé il y a 15 ans alors que le taux de pénétration du sans fil n'était que de trois pour cent et il ne traduit plus les réalités actuelles du secteur des télécommunications. M. Entwistle a fait remarquer que l'univers des communications est au coeur même de la révolution numérique et que le sans fil et le protocole Internet (IP) annulent les distances, réduisent les coûts et effacent les frontières. Il a poursuivi en disant que les règlements actuels quant aux télécommunications et à la diffusion étouffent l'innovation et les investissements et qu'ils ne sont pas adaptés au rythme de l'univers IP. Dans l'environnement actuel, les consommateurs seraient bien plus avantagés par le libre marché et par la déréglementation que par la réglementation actuelle, qui avait été adoptée pour les protéger.

Cette sortie de M. Entwistle sur les modifications à la réglementation suit la demande adressée par TELUS en septembre au CRTC portant sur une réforme de la réglementation en vue de tirer parti des possibilités créées par les technologies émergentes.

TELUS poursuit son travail de connexion des petits villages de la Colombie-Britannique

TELUS collabore avec la Gwaii Trust Society en vue de connecter sept villages des Iles-de-la-Reine-Charlotte à Internet large bande d'ici la fin de l'année. En septembre, TELUS avait annoncé la signature d'un contrat avec la Gwaii Trust Society pour offrir dès cette année le service Internet haute vitesse aux résidants des îles au moyen de la transmission radio d'Internet au-dessus de l'eau la plus longue au monde. Ces villages insulaires font partie des 119 localités pour la connexion desquelles TELUS investira 110 M\$ d'ici la fin de 2006 dans le cadre de l'entente Connecting Communities passée avec le gouvernement provincial, ce qui fera de la province le territoire le plus branché en Amérique du Nord. TELUS et la province collaborent avec des fournisseurs locaux de services Internet pour offrir le service large bande de gros aux foyers et aux entreprises.

TELUS connecte des villages au Québec

TELUS branchera 48 villages du Québec aux services large bande d'ici la fin de 2006. La société collabore avec Industrie Canada et les municipalités pour apporter les services large bande à plus de 80 % des foyers du Bas Saint-Laurent. Le coût du projet s'élève à 6,8 M\$, TELUS en investissant 2,9 M\$.

TELUS et le SCFP-FTQ ratifient un accord pour les employés du Québec

TELUS et le Syndicat québécois des employé-e-s de TELUS (SQET), section locale 5044 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), ont signé une convention collective de quatre ans, qui avait été acceptée fin août par les 1 000 membres du syndicat. Ces employés sont maintenant admissibles à une rémunération variable fondée sur le rendement de la société, à des montants forfaitaires en 2006 et 2007 de même qu'à un nouveau régime de retraite à cotisation déterminée. Un nouveau programme d'évaluation des tâches a aussi été mis en oeuvre.

SOLUTIONS AUX CONSOMMATEURS

TELUS investit dans un réseau à large bande

En septembre, TELUS a annoncé un investissement de 600 M\$ pour améliorer l'infrastructure large bande dans les 38 principales localités de Colombie-Britannique, d'Alberta et de l'est du Québec d'ici la fin de 2009. TELUS installe des équipements de pointe sur plus de 7 000 sites et prolonge son réseau de câbles à fibre optique jusqu'à proximité des maisons afin d'offrir des vitesses d'accès à Internet plus rapides et des nouveaux services, notamment TELUS TV.

Ce projet axé sur la large bande s'inscrit dans un programme d'immobilisations rurales visant à offrir des services Internet haute vitesse à plus de 450 villages éloignés additionnels en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec d'ici 2010.

TELUS commence à offrir la télévision numérique à Vancouver et dans la région du Lower Mainland

Au cours du trimestre, TELUS a procédé au lancement commercial de TELUS TV dans des quartiers choisis de Vancouver. Ce lancement quartier par quartier s'inspire du succès de lancements antérieurs similaires à Calgary et à Edmonton en 2005.

Trois promesses - TELUS promet que ses clients des réseaux sans fil seront satisfaits

TELUS a lancé sa stratégie domotique La Maison Net pour appuyer sa promesse de fournir la meilleure expérience sans fil de l'industrie à ses clients. Tirant parti de l'excellence de TELUS en service à la clientèle, les promesses de la stratégie domotique La Maison Net sont composées de trois volets - un réseau fiable, un service à la clientèle rapide et de nouveaux téléphones originaux. Ces promesses, combinées à de possibles crédits pour compte client, établissent de nouvelles normes en ce qui a trait au service à la clientèle dans le secteur du sans fil.

TELUS EUPHORIK offre de nouveaux services de données sans fil

TELUS élargit encore sa gamme EUPHORIK de services mobiles de divertissement, d'information et de messagerie avec le lancement de cinq nouveaux produits.

TELUS Kid Find et TELUS Navigator sont de nouveaux services de repérage qui facilitent la recherche de destinations et de membres de la famille. Ces services, fonctionnant sous le réseau de données sans fil 1x de TELUS en Colombie-Britannique, en Alberta et dans le Golden Horseshoe ontarien, combinent l'exactitude de la technologie GPS traditionnelle à la technologie de repérage axée sur le réseau TELUS pour fournir des renseignements géographiques fiables et précis. Avec TELUS Kid Find, les clients peuvent utiliser la technologie de cartographie sur leur téléphone cellulaire ou sur leur ordinateur pour localiser un téléphone adapté GPS. TELUS Navigator est un outil pour téléphone cellulaire qui offre des renseignements visuels et sonores précis sur la direction à prendre.

TELUS a établi un partenariat avec Reliance Communications, de l'Inde, dont le produit Apna Des permet à ses clients de voir, dans le creux de leur main, ce que l'Asie du sud a à offrir. Ce service tout-en-un de contenu mobile sud-asiatique propose aux clients de TELUS le catalogue le plus complet de films de Bollywood, des nouvelles, des sommaires de parties de cricket, du divertissement et des informations culturelles directement d'Asie du sud.

Avec My Email, les clients possédant un appareil LG 490 peuvent utiliser une version améliorée de MSN Hotmail. Ils peuvent lire, écrire et envoyer des courriels et même être avertis de l'arrivée de nouveaux messages.

TELUS Mobile Search est un nouvel outil de recherche mobile qui facilite plus que jamais la recherche d'informations adaptées aux téléphones sans fil. Proposant moins de temps de recherche et plus de résultats, cet outil permet aux clients de télécharger de l'information comme de la musique, des sonneries, des images et des jeux, des renseignements sur les vols d'avion, des nouvelles, des résultats sportifs, des résultats de loterie, des cotes boursières, des bulletins météo et des évaluations de produits accompagnées des prix.

Nouveaux téléphones sans fil originaux

TELUS continue d'élargir sa gamme de produits originaux avec le lancement de huit nouveaux appareils et combinés sans fil, dont le LG 490, le deuxième téléphone de TELUS doté du clavier Fastap. Fastap est le seul clavier de téléphone cellulaire au monde à intégrer des touches de texte autour des touches du clavier numérique.

SOLUTIONS D'AFFAIRES ET EN PARTENARIAT

TELUS signe d'importants contrats commerciaux en Ontario et en Alberta

En septembre, TELUS a annoncé qu'elle avait obtenu un important contrat de 140 M\$ sur cinq ans pour fournir et gérer l'ensemble du réseau de télécommunications du gouvernement de l'Ontario, y compris la sécurité informatique. Ce contrat marque un autre grand pas en avant dans la stratégie de croissance nationale mise en oeuvre par TELUS en 2000.

En octobre, la signature d'un deuxième contrat entre TELUS et le gouvernement de l'Ontario a été annoncée lorsque le ministère des Transports a dévoilé le lancement de sa carte d'abonnement pour la région du Grand Toronto (RGT). Pour appuyer ce programme, TELUS a obtenu un contrat de 14 millions de dollars sur dix ans consistant à fournir une solution pour réseau local sans fil et réseau longue distance, qui sera hébergée et gérée à partir du Centre de données de Toronto.

Ces annonces ont couronné un trimestre qui a été témoin de plusieurs autres contrats commerciaux dont un contrat de 8,3 millions de dollars passé avec ATB Financial, établie en Alberta, concernant la fourniture d'un centre d'appel et de services IP de transmission de la voix et des données, ainsi qu'un contrat visant à fournir des infrastructures de communications d'urgence à l'organisation des services de santé de la capitale, à Edmonton.

TELUS ouvrira un centre d'appel à Montréal

TELUS et le gouvernement du Québec ont annoncé l'ouverture, cette année, d'un nouveau centre d'appel, qui sera situé en plein coeur de Montréal. Le centre d'appel de haute technologie, d'une valeur de 3,5 millions de dollars, devrait créer au moins 150 emplois d'ici juin 2007, et sera chargé d'apporter un soutien aux petites et moyennes entreprises clientes de TELUS.

Deux nouveaux édifices accueilleront l'équipe de TELUS en Ontario

Pour répondre à la croissance que connaît TELUS dans le centre du Canada, TELUS et Menkes Developments ont amorcé, en septembre dernier, les travaux de construction de la nouvelle tour TELUS, située au 25, rue York, à côté de Union Station, en plein centre-ville de Toronto. Cet édifice d'une valeur de 250 millions de dollars établira une nouvelle norme en matière de responsabilité environnementale et d'efficacité énergétique. La tour, qui devrait être occupée dès le début de 2009, réunira plus de 2 000 employés actuellement répartis dans divers emplacements de la région du Grand Toronto.

A Ottawa, TELUS a entamé, en juin dernier, les travaux de construction d'un nouvel édifice situé au 215, rue Slater, apportant sa marque "le Futur est simple" au centre-ville de la capitale nationale. Cet édifice "vert" d'avant-garde réunira 300 employés de TELUS actuellement disséminés dans divers locaux partout en ville; ces employés se retrouveront dans une construction écologique célébrant l'innovation qui sera une source d'inspiration pour la croissance de l'entreprise dans la région d'Ottawa.

AUTRES RÉALISATIONS

Journée nationale du bénévolat de TELUS

Le 30 septembre 2006, plus de 5 000 membres de l'équipe TELUS, dont des employés, des retraités et leurs familles, ont retroussé leurs manches pour apporter leur contribution à des dizaines de collectivités partout au Canada, dans le cadre de la première Journée nationale annuelle du bénévolat de TELUS. Des membres de l'équipe TELUS ont généreusement consacré une ressource particulièrement rare, à savoir leur temps et leur énergie, à des centaines d'activités bénévoles dans plus de 30 villes et villages de l'ensemble du territoire canadien. Ils ont ainsi rempli des étagères à la Daily Bread Food Bank de Toronto, préparé des repas à la Mission Bon Accueil, organisme communautaire à but non lucratif de Montréal, participé à la construction de logements Habitat pour l'humanité à Edmonton et aidé au ménage et à l'entretien de la Mustard Seed Street Church de Victoria.

Le rapport annuel TELUS classé au premier rang mondial

L'édition 2005 du rapport annuel TELUS s'est classée au premier rang mondial selon le Rapport annuel des rapports annuels, le seul classement d'envergure mondiale portant sur les rapports annuels des entreprises. Etudiant depuis dix ans des rapports originaires des quatre coins du monde, enterprise.com, entité établie en Belgique, évalue 25 aspects des rapports de sociétés, tels que les déclarations de la direction, l'orientation stratégique, les perspectives et les objectifs, l'aperçu des activités, la responsabilité sociale, les facteurs de risque et la gouvernance d'entreprise.

TELUS a obtenu une note exceptionnellement élevée en ce qui a trait à l'information financière, au survol de l'entreprise et de ses activités, à la stratégie, aux perspectives, aux faits saillants financiers, au message du chef de la direction, au rapport de gestion et aux facteurs de risque.

TELUS nommé à l'indice de Dow Jones axé sur la durabilité (Dow Jones Sustainability Index) pour la sixième année consécutive

En septembre 2006, pour la sixième année consécutive, l'indice Dow Jones axé sur la durabilité, classement mondial de sociétés dont l'exploitation est fondée sur la durabilité, a reconnu TELUS comme chef de file sur le plan économique, environnemental et social. Encore une fois, TELUS a été la seule entreprise de télécommunications nord américaine à figurer à cet indice mondial. Cette année, la société a reçu une note parfaite pour ses rapports environnementaux. Elle s'est également vu accorder d'excellentes notes par les juges dans les domaines suivants : gestion environnementale, gestion des risques et des crises, développement du capital humain, recrutement et fidélisation du personnel, engagement des intervenants et rapports sociaux.

Le directeur de la sécurité de TELUS est récompensé

Le directeur de la sécurité de TELUS, Gene McLean, a été désigné Directeur de la sécurité de l'année par la revue "Canadian Security Magazine". M. McLean dirige une équipe de 90 experts en sécurité assurant la sécurité des installations et des membres de l'équipe, des réseaux IP exploités par TELUS ainsi que de ses clients, de ses données et de ses droits de propriété intellectuelle. L'équipe vérifie également la conformité aux règlements en vigueur et la protection de la confidentialité des renseignements des clients.

Formation d'un conseil communautaire TELUS à Calgary

La formation du septième conseil communautaire TELUS, à Calgary, a achevé le déploiement de tous les conseils communautaires au Canada. Composés de dirigeants communautaires et de cadres locaux de TELUS, chaque conseil communautaire cherche dans toutes les municipalités des actions charitables locales susceptibles d'être appuyées et de recevoir une part des 500 000 dollars répartis en dons annuels.

Le Skins Game de TELUS apporte une aide à l'Alberta Children's Hospital Foundation

Le Skins Game de TELUS s'est rendu pour la première fois en Alberta, en août dernier. Ce tournoi de golf classique, organisé tous les étés, a reçu cinq des plus grands noms de ce sport, dont les légendaires Jack Nicklaus et Greg Norman. Cette manifestation, qui a lieu à Banff, a permis de recueillir 200 000 \$, qui ont été versés à l'Alberta Children's Hospital Foundation, l'organisme de charité désigné cette année.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de (trente-sept cents et demi (0,375\$)) par action ordinaire et par action sans droit de vote en circulation, payable le 1er janvier 2007 aux actionnaires dûment inscrits à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2006. Cela représente une augmentation de 36,4 p. cent par rapport au dividende trimestriel de vingt-sept cents et demi précédemment distribué.

Relations médiatiques: Allison Vale (416) 629-6425 allison.vale@telus.com	Relations avec les investisseurs : Robert Mitchell (416) 279-3219 ir@telus.com
--	---

Certains produits et services mentionnés dans le présent communiqué sont les marques de commerce. Les symboles (MC) et (MD) indique les marques qui sont la propriété de TELUS Corporation ou de ses filiales. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (TELUS ou la société) qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les prédictions ou autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs au sujet de la situation financière et de l'exploitation.

L'intention de TELUS visant à se réorganiser intégralement sous forme de fiducie de revenu, qui a été annoncée le 11 septembre 2006, est assujettie à des risques et incertitudes intrinsèques, y compris aux modifications découlant de l'annonce faite le 31 octobre 2006 par le ministre fédéral des Finances à l'égard d'un nouveau plan d'équité fiscale proposé touchant le niveau d'imposition futur des fiducies de revenu et des sociétés. Il n'existe aucune garantie que la conversion de TELUS en fiducie de revenu aura lieu ou sera menée à bonne fin selon le calendrier d'exécution original prévu de janvier 2007, ou que les avantages et les conséquences prévus de la conversion en fiducie de revenu se matérialiseront si la conversion survenait. À moins que cela ne soit expressément mentionné, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport de gestion continuent de s'appliquer à TELUS en sa qualité de société.

Les hypothèses à l'égard des indications de 2006 incluent : une croissance économique conforme aux estimations provinciales et nationales faites récemment par le Conference Board du Canada, incluant une croissance de 2,7 % du produit intérieur brut du Canada; une concurrence accrue sur le marché des services filaires résidentiels et d'affaires; un gain au titre de la pénétration du marché des services sans fil canadien de 4,5 à 5 points de pourcentage; des charges pouvant atteindre 80 millions de dollars au titre de la restructuration et de la réduction de l'effectif; un taux d'imposition effectif d'environ 23 %; aucune acquisition ni aucun dessaisissement de taille prévu; aucune modification des règles touchant la propriété étrangère; le maintien ou l'amélioration des cotes de crédit de qualité.

Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la concurrence, les progrès technologiques (y compris le recours à des systèmes et à la technologie de l'information), les changements à la réglementation (y compris la transférabilité des numéros de services sans fil et les changements futurs possibles au contexte de réglementation), les ressources humaines, l'intégration des activités et les réorganisations internes, les risques liés aux processus (y compris la conversion du système de facturation), les exigences en matière de financement et d'endettement (y compris les rachats d'actions et les remboursements de dette), les questions fiscales (y compris les modifications apportées à l'imposition des fiducies de revenu et des sociétés), les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement, les litiges et les questions d'ordre juridique, les événements touchant la poursuite des activités (y compris les menaces causées par l'homme et les menaces naturelles), la croissance et les fluctuations de l'économie (y compris le rendement et la capitalisation du régime de retraite et les charges afférentes) et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports de TELUS, les documents d'information publiés par la société, y compris la notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com) et aux États-Unis (sur le site EDGAR à l'adresse www.sec.gov).

Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du rapport de gestion de TELUS pour les premier et deuxième trimestres de 2006 et dans le présent document.

Rapport de gestion

Le 1^{er} novembre 2006

Le rapport de gestion qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2006 et 2005 et il doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, qui diffèrent des PCGR des États-Unis sous certains aspects. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires pour une analyse des principales différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis qui s'appliquent à TELUS. Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ont été revus par le comité de vérification de TELUS et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

TELUS présente certaines mesures non définies par les PCGR et fournit des indications à ce sujet parce qu'elles constituent des mesures auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation et la performance de la société. De plus, les mesures non définies par les PCGR servent à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Pour de plus amples renseignements sur la définition, le calcul et le rapprochement des mesures non définies par les PCGR présentées dans les états consolidés, les lecteurs doivent se reporter à la rubrique 11, « Rapprochement des mesures non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation ».

Rapport de gestion – contenu

Rubrique	Description
1. Rendement global	Résumé des résultats consolidés de TELUS pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2006.
2. Activités principales, vision et stratégie	Exemples d'activités à l'appui des six impératifs stratégiques de TELUS.
3. Catalyseurs clés de rendement	Priorités de TELUS pour 2006.
4. Capacité d'obtenir des résultats	Mise à jour sur la capacité de TELUS d'obtenir des résultats.
5. Résultats d'exploitation	Analyse détaillée des résultats d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006.
6. Situation financière	Analyse des variations importantes du bilan au 30 septembre 2006 par rapport au bilan au 31 décembre 2005.
7. Situation de trésorerie et sources de financement	Analyse des flux de trésorerie, des liquidités, des facilités de crédit, des arrangements hors bilan ainsi que d'autres informations.
8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables	Description des estimations comptables et des modifications de conventions comptables.
9. Indications pour l'exercice complet 2006	Confirmation et révisions, le cas échéant, apportées aux indications annuelles de TELUS.
10. Risques et gestion des risques	Mise à jour sur les risques et incertitudes avec lesquels TELUS doit composer et description des méthodes de gestion des risques qu'elle utilise.
11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation	Description, calcul et rapprochement de certaines mesures qu'utilise la direction.

1. Rendement global

1.1 Importance de l'information aux fins de divulgation

La direction décide si une information est importante ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée.

1.2 Réorganisation envisagée en fiducie de revenu

Le ministre fédéral des Finances a annoncé le 31 octobre 2006, en fin de journée, un nouveau plan d'équité fiscale visant à modifier le lien entre les niveaux d'imposition futurs des fiducies de revenu et des sociétés. Un élément du plan propose une taxe sur les distributions des produits d'exploitation des sociétés réalisés par des placements non passifs des fiducies de revenu et des sociétés en commandite (autres que celles qui détiennent des placements immobiliers passifs) cotées en Bourse. Ce plan vise à rapprocher le traitement fiscal des fiducies de revenu de celui des sociétés ouvertes. L'annonce faite par le ministre fédéral des Finances précisait que pour les fiducies de revenu, qui commencent à exercer leurs activités de négociation après le 31 octobre 2006, les nouvelles mesures fiscales s'appliqueront au cours de leur année d'imposition 2007 ou de l'année d'imposition au cours de laquelle la fiducie de revenu a commencé à exercer ses activités de négociation, selon la plus éloignée des deux éventualités. Le résultat de l'application de ces nouvelles propositions serait la réduction de l'efficience fiscale des fiducies de revenu cotées en Bourse.

TELUS évalue actuellement les incidences de ce développement inattendu sur la réorganisation intégrale envisagée de TELUS en fiducie de revenu, qui a été annoncée le 11 septembre 2006. À ce moment-là, TELUS avait indiqué que la conversion s'effectuerait selon un plan d'arrangement établi en vertu de la *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique), sous réserve de l'approbation d'au moins les deux tiers des votes exprimés par les porteurs de titres de TELUS lors d'une assemblée extraordinaire prévue en janvier 2007. On indiquait également que bien qu'il ne soit pas possible de prévoir avec certitude le calendrier d'exécution du processus de conversion, la direction pensait terminer la conversion à la fin de janvier 2007.

À la suite de l'annonce du ministre fédéral des Finances, il n'existe aucune garantie en ce moment que TELUS procédera à cette conversion envisagée en fiducie de revenu. Se reporter à l'analyse des risques connexes présentée à la rubrique 10.5, « Risques liés à la réorganisation en fiducie de revenu ».

1.3 Sommaire des résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf les actions, les montants par action, le nombre d'abonnés et les ratios)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
États consolidés des résultats						
Produits d'exploitation	2 210,7	2 062,8	7,2 %	6 426,4	6 056,0	6,1 %
Bénéfice d'exploitation	569,1	430,5	32,2 %	1 543,7	1 350,4	14,3 %
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	448,5	278,6	61,0 %	1 154,7	889,9	29,8 %
Bénéfice net	319,6	190,1	68,1 %	886,3	621,8	42,5 %
Bénéfice par action, de base (en dollars)	0,94	0,53	77,4 %	2,57	1,74	47,7 %
Bénéfice par action, dilué (en dollars)	0,92	0,53	73,6 %	2,54	1,72	47,7 %
Dividendes en espèces déclarés par action (en dollars)	0,275	0,20	37,5 %	0,825	0,60	37,5 %
États consolidés des flux de trésorerie						
Rentrées liées aux activités d'exploitation	570,4	693,5	(17,8) %	2 056,5	2 109,6	(2,5) %
Sorties liées aux activités d'investissement	451,0	263,3	71,3 %	1 253,2	979,5	27,9 %
Dépenses en immobilisations	423,9	263,0	61,2 %	1 203,2	944,9	27,3 %
Sorties liées aux activités de financement	126,2	249,2	(49,4) %	837,3	704,5	18,9 %
Nombre d'abonnés et autres mesures						
Nombre de connexions ¹⁾ (en milliers) à la fin de la période	10 531	9 981	5,5 %			
BAIIA ²⁾	952,4	839,7	13,4 %	2 712,2	2 560,9	5,9 %
Flux de trésorerie disponibles ³⁾	528,3	581,3	(9,1) %	1 367,0	1 355,7	0,8 %
Ratios d'endettement et de distribution						
Ratio dette nette/total des capitaux investis (en pourcentage) à la fin de la période ⁴⁾	45,3	45,4	(0,1) pt			
Ratio dette nette/BAIIA (pour les 12 mois terminés le 30 septembre) ⁵⁾	1,6	1,8	(0,2)			
Ratio de distribution (en pourcentage) (pour les 12 mois terminés le 30 septembre) ⁶⁾	39	38	1 pt			
pts – points de pourcentage						
1) Le total du nombre d'abonnés au sans-fil, de lignes d'accès au réseau et d'abonnés à Internet à la fin des périodes respectives. 2) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».						
3) Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».						
4) Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».						
5) Ratio dette nette/BAIIA, étant entendu que le BAIIA exclut les coûts de restructuration. Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».						
6) Taux de dividende annualisé actuel déclaré par action, multiplié par quatre et divisé par le bénéfice de base par action sur 12 mois.						

Les faits saillants, dont une analyse est présentée à la rubrique 5, « Résultats d'exploitation », comprennent ce qui suit (comparaison du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006 par rapport aux périodes correspondantes de 2005) :

- Le nombre de connexions a augmenté au cours de la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2006, résultat qui tient à la hausse de 13,7 % du nombre d'abonnés au sans-fil, qui s'est établi à 4,87 millions, et à l'accroissement de 9,3 % du nombre d'abonnés à Internet, qui s'est élevé à 1,08 million. Le nombre de lignes d'accès au réseau a pour sa part diminué de 2,8 % et s'est chiffré à 4,58 millions.
- Les produits d'exploitation se sont accrus, la croissance des produits tirés des services sans fil et des services de transmission de données filaire ayant excédé la baisse des produits tirés des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix et des autres produits.
- La hausse du bénéfice d'exploitation tient principalement à l'augmentation du BAIIA et à l'amortissement réduit des actifs incorporels. L'augmentation du BAIIA est en grande partie attribuable à la croissance du nombre d'abonnés au sans-fil et à la progression des produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA »), ainsi qu'au fait que le BAIIA du secteur des services filaires en 2006 ne comprend aucune charge liée à l'interruption de travail. Le BAIIA du secteur des services sans fil au troisième trimestre de 2006, qui constitue un résultat trimestriel record pour TELUS, a excédé pour la première fois le BAIIA du secteur des services filaires. Par ailleurs, le total du BAIIA de TELUS au troisième trimestre de 2006 constitue le meilleur résultat trimestriel obtenu depuis la fusion de BC TELECOM et de TELUS Corporation en Alberta en 1999.

- Le bénéfice net et le bénéfice par action ont augmenté, résultat qui est attribuable au rendement d'exploitation amélioré décrit ci-dessus, ainsi qu'à la baisse des coûts de financement. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006 a reculé d'environ 4 % par rapport aux périodes correspondantes de 2005, en raison des programmes de rachat d'actions, résultat qui a contribué à la hausse du bénéfice par action pour 2006. De plus, le bénéfice net et le bénéfice par action au troisième trimestre de 2006 tiennent compte d'économies d'impôts favorables aux fins des réévaluations pour les exercices précédents et les intérêts créditeurs connexes d'environ 30 millions de dollars ou 9 cents l'action. Pour les neuf premiers mois de 2006, l'incidence favorable des ajustements fiscaux, y compris les modifications des taux d'imposition prévus par la loi, s'est élevée à environ 145 millions de dollars ou 42 cents l'action, comparativement aux ajustements fiscaux favorables d'environ 75 millions de dollars ou 21 cents l'action constatés pour les neuf premiers mois de 2005.
- En se fondant sur les résultats obtenus pour les neuf premiers mois, la société a révisé ses indications annuelles pour 2006, sous réserve des énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion. Se reporter à la rubrique 9, « Indications pour l'exercice complet 2006 ».

Les faits saillants, dont une analyse est présentée à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement », comprennent ce qui suit (comparaison des résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006 par rapport aux périodes correspondantes de 2005) :

- Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont diminué, en raison surtout de la baisse du produit tiré des créances titrisées.
- Les sorties liées aux activités d'investissement se sont accrues, résultat qui tient en grande partie à la hausse des dépenses en immobilisations liées aux réseaux à large bande en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec, à l'accroissement des lignes d'accès au réseau visant à soutenir la croissance du secteur résidentiel en Colombie-Britannique et en Alberta, à TELUS TV^{MC}, aux investissements stratégiques dans la technologie de réseau sans fil à plus haute vitesse EVDO de prochaine génération, et à l'amélioration continue de la capacité et de la couverture des services sans fil numériques.
- Les sorties liées aux activités de financement ont diminué au troisième trimestre, en raison principalement de la diminution du nombre de rachats d'actions effectués dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités. Pour les neuf premiers mois, les sorties liées aux activités de financement se sont accrues, résultat qui tient surtout à la baisse du produit tiré de l'émission d'actions découlant du nombre moins élevé d'options exercées et de la mise en application du règlement en capitaux propres nets le 1^{er} mai 2006.
- Les flux de trésorerie disponibles ont diminué au cours du trimestre, car l'amélioration du BAIIA (compte non tenu des coûts de restructuration) a été largement neutralisée par la hausse des dépenses en immobilisations et par la baisse des intérêts reçus. Pour les neuf premiers mois, les flux de trésorerie disponibles se sont accrus, résultat qui tient principalement à l'augmentation du BAIIA (compte non tenu des coûts de restructuration), à la baisse des impôts et au fait que la diminution des intérêts payés a largement contrebalancé les dépenses en immobilisations et les paiements effectués dans le cadre des programmes de restructuration.
- Le ratio de la dette nette par rapport au total des capitaux investis au 30 septembre 2006 est demeuré dans la fourchette visée de 45 % à 50 %.
- Le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA est demeuré dans la fourchette visée de 1.5:1 à 2.0:1.
- Le ratio de distribution pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2006 s'est avéré inférieur à l'indication visée de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles, en raison principalement du bénéfice réel dégagé compte tenu de la réduction des impôts futurs découlant de la modification des taux d'imposition au deuxième trimestre de 2006, ainsi que des économies d'impôts constatées au troisième trimestre de 2006.
- Un dividende de 37,5 cents par action a été déclaré pour le quatrième trimestre de 2006 pour les actionnaires inscrits le 11 décembre 2006, dividende qui sera versé le 1^{er} janvier 2007. Cette hausse de 36,4 % du dividende trimestriel représente la troisième hausse consécutive annoncée depuis 2004. Ce niveau est conforme à l'indication relative au ratio de distribution de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles, en fonction de la valeur médiane des indications pour l'exercice complet 2006 de TELUS.

2. Activités principales, vision et stratégie

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion. Elle est également assujettie à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du rapport de gestion de TELUS pour les premier et deuxième trimestres de 2006 ainsi que du présent rapport de gestion.

Les activités principales, la vision et la stratégie de TELUS sont présentées en détail dans le rapport de gestion annuel de 2005. Les activités récentes à l'appui des six impératifs stratégiques de la société sont les suivantes :

Se doter de moyens nationaux pour les services de données, IP (protocole Internet), de voix et sans fil
Cibler inlassablement les marchés en croissance des services de transmission de données, IP et sans fil
Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents

En septembre 2006, TELUS a été sélectionnée par le ministère des Services gouvernementaux de l'Ontario pour fournir et gérer ses services de réseau, y compris la sécurité informatique, pour l'ensemble du réseau du gouvernement de l'Ontario. Le contrat, d'une durée de cinq ans, devrait générer des produits d'environ 140 millions de dollars. La solution réseau de TELUS dont le gouvernement de l'Ontario bénéficiera se fonde sur une plateforme IP, qui permet la transmission et le partage électronique sécurisés d'informations, et elle comprend des services de vidéoconférence et de cyberconférence.

TELUS a également annoncé, en septembre 2006, qu'elle prévoit investir 600 millions de dollars entre 2007 et 2009 afin d'améliorer son infrastructure à large bande. Cet investissement permettra la prestation de nouveaux services et l'expansion de la couverture du réseau en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'Est du Québec. Cet investissement de 600 millions de dollars s'ajoute aux quelque 190 millions de dollars que la société prévoit investir en 2006.

Le programme de mise en place de services à large bande de TELUS constitue un investissement important qui ouvrira la voie à de nouveaux services comme le service TELUS TV haute définition. La société installe actuellement du matériel Internet de pointe dans plus de 7 000 emplacements de son réseau, ainsi que du câble optique plus près des résidences des abonnés. Le fait de rapprocher le câble optique des résidences permettra à celles-ci de bénéficier de vitesses d'accès à Internet de 15 à 30 mégabits par seconde et même plus.

Le projet de services à large bande s'inscrit dans le cadre d'un programme rural de dépenses en immobilisations visant à offrir des services Internet haute vitesse à plus de 450 collectivités éloignées additionnelles en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'Est du Québec d'ici 2010. Se reporter à l'analyse des risques connexes présentée à la rubrique 10.1, « Réglementation », « Réglementation par plafonnement des prix — Utilisation des fonds des comptes de report ».

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS et concentrer les ressources de cette dernière sur ses activités de base

En août 2006, TELUS et Amp'd Mobile, Inc. (Amp'd Mobile) ont annoncé un partenariat exclusif pour la vente et la distribution des services de marque Amp'd au Canada. Dorénavant, les services de divertissement sans fil, d'information et de messagerie hautement interactifs et personnalisés d'Amp'd Mobile pourraient être offerts au Canada et fonctionneraient sur le réseau sans fil haute vitesse de TELUS au début de 2007.

En vertu des modalités de l'entente de licence et de service, Amp'd Mobile sera responsable de la prestation d'un contenu de divertissement unique aux abonnés de TELUS, ainsi que de la fourniture d'appareils optimisés pouvant prendre en charge des vitesses de téléchargement rapides. TELUS sera responsable de la gestion des ventes et de la distribution, de la facturation, du service à la clientèle, de l'exploitation du réseau et de l'établissement des prix. Les droits visant l'utilisation de la marque de commerce Amp'd, des services privilégiés de transmission de données, des appareils et des plateformes de mise en œuvre du contenu dans l'ensemble du Canada seront exclusifs à TELUS. Grâce aux services privilégiés de transmission des données hautement différenciés et axés sur le contenu d'Amp'd Mobile, TELUS aura l'occasion d'accéder au segment de marché précieux que représentent les jeunes adultes.

TELUS Ventures, la division des investissements stratégiques de TELUS, a aussi fait un investissement en actions de 7,5 millions de dollars US dans Amp'd Mobile, Inc., dont le siège social est en Californie.

Investir dans les ressources internes en vue de créer une culture valorisant le rendement et de garantir l'efficacité de l'entreprise

Deux nouvelles conventions collectives ont été négociées et ratifiées en 2006 dans la province de Québec. En juillet, TELUS Québec et le Syndicat québécois des employés de TELUS (SQET) ont conclu une entente de principe, et les membres du syndicat ont ratifié la nouvelle convention collective à la fin d'août. Cette dernière couvre plus de 1 000 employés de bureau, administratifs et techniques et elle sera en vigueur jusqu'à la fin de 2009. La convention collective comprend les grandes lignes suivantes : l'ajout d'une composante rémunération variable basée sur le rendement de la société; la rémunération variable représenterait jusqu'à 3 % des gains de base en 2007 et 5 % à compter de 2009; un versement, à tous les salariés, de montants forfaitaires de 1,75 % en 2006 et de 1 % en 2007; une hausse salariale générale de 1 % en 2008 et en 2009; une augmentation de 2,5 heures de la semaine de travail d'environ 200 représentants du service à la clientèle, qui passera à 37,5 heures; un nouveau régime de retraite à cotisations déterminées pour les nouveaux employés (les employés actuels sont toujours régis par le régime de retraite en place).

Au premier trimestre de 2006, TELUS Québec et le Syndicat des agents de maîtrise de TELUS ont mis fin aux négociations visant la conclusion d'une nouvelle convention collective couvrant plus de 500 employés professionnels et de supervision. La convention a été ratifiée par les membres du syndicat et elle est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2006. Cette nouvelle convention d'une durée de un an prévoit une augmentation salariale de 1,75 %.

3. Catalyseurs clés de rendement

La société a élaboré de nouvelles priorités pour 2006 en vue de faire progresser sa stratégie, d'assurer une différenciation commerciale sensible sur les marchés, de profiter de la convergence technologique des services filaires et des services sans fil et d'appuyer le maintien de l'efficacité et de l'efficience opérationnelles. L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion. Elle est également assujettie à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du rapport de gestion de TELUS pour les premier et deuxième trimestres de 2006 ainsi que du présent rapport de gestion.

En plus des nombreuses initiatives prises en 2006 visant à soutenir les priorités décrites à la rubrique 2, « Activités principales, vision et stratégie », des initiatives additionnelles sont présentées ci-dessous.

Priorités de la société pour 2006 au titre des services filaires et des services sans fil

Accroître le leadership de TELUS sur le marché résidentiel

- Gamme d'applications de données « le futur est simple^{MD} » de TELUS à l'intention des clients à la maison et en déplacement.
- Meilleur taux de fidélité des clients grâce à une expérience client rentable.
- Élargir les relations avec les partenaires des canaux de TELUS en vue de raffermir notre distribution.

Accroître la position de TELUS sur le marché d'affaires

- Solutions novatrices permettant de rehausser la compétitivité des clients de TELUS et de les fidéliser davantage.
- Accroître la part du marché des affaires de la société en tirant parti des solutions mobiles de TELUS, comme la transmission de données haute vitesse.
- Améliorer la prestation de solutions gérées aux PME clientes.

Accroître la position de TELUS sur le marché de gros

- Élargir la portée de la société en Amérique du Nord grâce à des solutions IP novatrices.
- Établir des partenariats créatifs et privilégiés en vue d'élargir la clientèle nationale de TELUS.
- Optimiser les réseaux de partenaires en vue de compléter les investissements de TELUS dans les réseaux.

Stimuler les améliorations au titre de la productivité et de l'excellence du service

- Assurer l'efficience par le biais de l'intégration des services filaires et des services sans fil.
- Appuyer la productivité accrue et l'excellence du service à la clientèle dans toute l'entreprise en vue d'accroître la compétitivité.

TELUS a renforcé son engagement à offrir à ses clients la meilleure expérience possible au sein de l'industrie du sans-fil en annonçant ses promesses du programme Le futur est simple, soit un réseau fiable, un service à la clientèle rapide et des offres de nouveau téléphone.

- Saisir la valeur des investissements de TELUS dans la technologie et les mesures novatrices contribuant à rationaliser les activités.

Resserrer l'esprit d'équipe de TELUS, consolider sa marque et assurer le perfectionnement des employés les plus talentueux dans l'industrie mondiale des communications

- Continuer de tirer parti des pratiques exemplaires dans toute la société.

Au moyen de sondages périodiques effectués auprès des employés, appelés L'heure juste, TELUS reçoit des rétroactions très importantes sur ses activités. Dans le dernier sondage effectué, des améliorations notables ont été observées au niveau de l'engagement des membres de l'équipe, de la fierté de travailler pour TELUS et des perspectives d'avenir.

- Favoriser la philosophie « Notre entreprise, nos clients, notre équipe, ma responsabilité ».

Le 30 septembre, plus de 5 000 membres de l'équipe de TELUS, les anciens ainsi que leurs familles partout au Canada ont donné de leur temps et de leur énergie à des centaines d'activités de bénévolat dans le cadre de la journée nationale du bénévolat de TELUS.

- Capitaliser sur la réputation de TELUS à titre d'entreprise très performante engagée dans la voie du progrès pour attirer et retenir les meilleurs employés au Canada.

Au troisième trimestre de 2006, TELUS a tenu 28 séances d'information et salons de l'emploi partout au Canada, contribuant à l'embauche de talents recherchés pour le futur.

- Donner aux membres de l'équipe des occasions novatrices de croissance et de perfectionnement et diverses options d'emploi.

Au début de l'année, TELUS s'est vu décerner le prix *Thomson Illuminati Award* pour l'excellence à l'échelle mondiale de ses programmes et pratiques d'apprentissage à l'intention des employés. L'année 2006 marque la troisième année de suite au cours de laquelle TELUS a reçu un tel prix prestigieux.

4. Capacité d'obtenir des résultats

4.1 Capacités opérationnelles – services filaires et sans fil

Développement d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires

La société a poursuivi le développement d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires au troisième trimestre de 2006. Le développement inclut la réingénierie des processus aux fins de l'entrée des commandes, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité, du service à la clientèle, du recouvrement et du crédit, des contacts avec les clients et de la gestion de l'information. La rationalisation et la normalisation des processus de même que la suppression au fil du temps des nombreux systèmes d'information existants représentent les avantages prévus de ce projet au niveau du service à la clientèle et des coûts. Au troisième trimestre de 2006, la société a procédé à une conversion pilote fructueuse pour un échantillon de clients. Un lancement commercial de la plateforme du système de facturation converti est actuellement prévu pour le premier trimestre de 2007 à l'intention des clients résidentiels en Alberta, et d'autres phases de la conversion sont prévues au cours des prochains exercices. Se reporter à la rubrique 10.4, « Risques liés aux processus ».

Programmes d'efficience

Les initiatives de TELUS visant à améliorer l'efficience opérationnelle se répartissent en trois catégories : l'impartition de fonctions non essentielles ou de fonctions durant les pointes de travail, l'intégration des activités des bureaux et des centres d'appels, ainsi que l'amélioration et l'automatisation des processus.

Au chapitre de l'impartition, TELUS a imparti l'intégralité ou une partie de certaines fonctions non essentielles, y compris la gestion immobilière, les services de garde, l'entretien des immeubles, les services de courrier, la maintenance du parc et le dénombrement des téléphones publics. Dans le cadre de ces initiatives, environ 250 employés ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires.

En ce qui concerne l'intégration des activités des bureaux, la direction a intégré les activités d'un certain nombre de bureaux à celles de plus grands centres dans le but d'accroître l'efficience et d'améliorer le service à la clientèle. Elle a notamment intégré les activités du magasin de détail et du centre d'appels de Victoria aux activités des magasins et des centres situés à Calgary et à Edmonton, et elle a regroupé les activités liées aux conférences dans le Lower Mainland en Colombie-Britannique. Par ailleurs, la direction a intégré les activités de deux centres de régulation situés dans la région de Vancouver aux activités des centres situés à Calgary. Dans le cadre de ces initiatives, environ 525 employés ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires. La société est également en voie de se transformer de manière à bénéficier d'une structure des coûts plus variable; pour ce faire, elle a davantage recours à des travailleurs temporaires, ce qui permettra selon la direction de mieux ajuster les ressources dont elle a besoin en fonction de la demande variable des clients.

Finalement, en ce qui a trait à l'amélioration et à l'automatisation des processus, TELUS continue de se focaliser sur la rationalisation des processus des secteurs fonctionnels, et elle met notamment à profit les connaissances acquises par le déploiement de l'équipe de direction survenu durant le conflit de travail en 2005. Les mesures prises incluent l'automatisation des fonctions liées aux inscriptions dans l'annuaire et l'amélioration des processus liés aux fonctions de soutien opérationnel, qui englobent notamment les ressources humaines. Un montant d'environ 95 millions de dollars a été engagé au chapitre de la restructuration et de la réduction de l'effectif au cours des quatre derniers trimestres.

En ce qui concerne l'intégration des activités des bureaux et des centres d'appels, TELUS connaît des périodes de récupération relativement courtes, mais elle prévoit que les périodes de récupération s'échelonnent sur plusieurs années dans le cas des activités d'impartition, car la mise en œuvre de ces activités est plus longue. Il y a toutefois lieu de noter que ces initiatives devraient toutes donner lieu à des rendements économiques positifs. Se reporter à la rubrique 10.4, « Risques liés aux processus ».

Intégration des services filaires et des services sans fil

L'intégration des services filaires et des services sans fil se poursuit sous réserve de l'analyse des risques présentée à la rubrique 10.3, « Intégration des activités et réorganisations internes ».

4.2 Situation de trésorerie et sources de financement

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion, ainsi que dans le rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, à la rubrique 9.3, « Plan financier de 2006 » et à la rubrique 10.7, « Exigences en matière de financement et d'endettement ».

Au 30 septembre 2006, TELUS avait accès à des facilités de crédit non utilisées de plus de 1,4 milliard de dollars. La société est d'avis qu'elle est en mesure de combler ses besoins financiers au moyen de ces facilités et des rentrées prévues liées aux activités d'exploitation.

Le tableau suivant illustre le plan financier de TELUS.

Plan financier et résultats de 2006
<p>Le plan financier de 2006 de TELUS prévoit l'utilisation des flux de trésorerie disponibles provenant des activités d'exploitation pour faire ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <p>Racheter des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de TELUS aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (RCNA)</p> <p>Rachat d'environ 5,4 millions d'actions ordinaires et de 7,3 millions d'actions sans droit de vote pour un montant total de 600,7 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2006. Entre le 20 décembre 2004 et le 30 septembre 2006, la société a racheté environ 16,3 millions d'actions ordinaires et 19,4 millions d'actions sans droit de vote pour un montant total de 1,57 milliard de dollars aux termes de deux RCNA. Se reporter à la rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités de financement ».</p> <p>Payer des dividendes</p> <p>Un dividende de 27,5 cents par action payable le 1^{er} octobre a été déclaré pour le troisième trimestre de 2006, comparativement à un dividende de 20 cents à l'exercice précédent. Un dividende de 37,5 cents par action payable le 1^{er} janvier 2007 a été déclaré pour le quatrième trimestre de 2006.</p> <p>Conserver les fonds en caisse pour les fins de la société</p> <p>Le solde des créances titrisées a diminué de 150 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2006 et il se chiffrait à 350 millions de dollars au 30 septembre 2006. Les montants impayés au titre de la facilité de crédit de trois ans et d'autres facilités bancaires s'élevaient à 132 millions de dollars au 30 septembre, en baisse de 10 millions de dollars depuis le 31 décembre 2005.</p>
<p>Autres objectifs de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <p>Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars</p> <p>Les liquidités disponibles de TELUS aux termes des facilités de crédit inutilisées se chiffraient à plus de 1,4 milliard de dollars au 30 septembre 2006.</p> <p>Maintenir la pleine couverture des risques de change pour les dettes</p> <p>En prévision du refinancement envisagé des billets (en dollars américains) échéant en 2007, la société a, en mai 2006, remplacé environ 63 % de la valeur nominale des contrats de swaps de devises existants par des contrats de swaps de devises d'un montant analogue assortis d'un taux d'intérêt effectif fixe et d'un taux de change effectif fixe moins élevés. Ce remplacement est survenu simultanément à l'émission de billets (en dollars canadiens) échéant en 2013 (voir ci-dessous); les deux opérations ont eu l'effet global de reporter, de juin 2007 à juin 2013, le paiement de 300 millions de dollars.</p> <p>Envisager le refinancement de la totalité ou d'une partie des billets libellés en dollars américains arrivant à échéance le 1^{er} juin 2007 avant la date d'échéance prévue</p> <p>Simultanément à ce qui précède, en mai 2006, la société a procédé à un appel public à l'épargne visant des billets de série CB portant intérêt à 5,00 % d'une valeur de 300 millions de dollars et échéant en 2013. En prévision du refinancement envisagé de la dette venant à échéance le 1^{er} juin 2007, la société a conclu, en 2006, des conventions de swap de taux d'intérêt différé qui ont eu pour effet, au 30 septembre 2006, de fixer le taux d'intérêt sous-jacent sur un montant pouvant aller jusqu'à 500 millions de dollars des titres de créance de remplacement.</p> <p>Préserver l'accès aux marchés financiers à des coûts raisonnables en maintenant des cotes de crédit de qualité et en visant des cotes améliorées de l'ordre de BBB+ à A-, ou l'équivalent, à l'avenir</p> <p>Les cotes de crédit de qualité attribuées par les quatre agences d'évaluation du crédit qui couvrent TELUS ont été maintenues. Les cotes attribuées par trois des agences se situent actuellement dans les limites de la cote visée par TELUS, alors que la cote Baa2 attribuée à TELUS par Moody's Investors Service (équivalente à la cote « BBB »), qui se situe un niveau au-dessous de la cote visée par TELUS. En septembre, à la suite de l'annonce par TELUS de son intention de se convertir en fiducie de revenu, trois des quatre agences d'évaluation du crédit qui couvrent la société ont confirmé leur cote et ajusté leurs perspectives à « stable » ou « évolutive ». Dominion Bond Rating Service a placé sa cote « sous surveillance avec implications évolutives ». Le 31 octobre 2006, le gouvernement fédéral a annoncé un nouveau plan d'équité fiscale qui aura une incidence sur le niveau d'imposition futur des fiducies de revenu et des sociétés. TELUS examine actuellement les implications de cette annonce et, en date du 1^{er} novembre 2006, il est impossible de déterminer quelle sera la réaction des agences d'évaluation du crédit.</p>

5. Résultats d'exploitation

5.1 Généralités

La société compte deux secteurs isolables, soit les services filaires et les services sans fil. La segmentation s'appuie sur des similitudes au chapitre de la technologie, des compétences techniques exigées pour fournir les produits et services, des canaux de distribution et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange. L'information sectorielle est régulièrement communiquée au chef de la direction générale (principal responsable de l'exploitation). L'information sectorielle est présentée à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T3 2006	T2 2006	T1 2006	T4 2005	T3 2005	T2 2005	T1 2005	T4 2004
Produits d'exploitation par secteurs (externes)								
Secteur des services filaires	1 200,3	1 189,9	1 198,6	1 209,9	1 198,6	1 216,5	1 222,2	1 209,3
Secteur des services sans fil	1 010,4	945,3	881,9	876,8	864,2	802,0	752,5	755,6
Produits d'exploitation (consolidés)	2 210,7	2 135,2	2 080,5	2 086,7	2 062,8	2 018,5	1 974,7	1 964,9
Charges d'exploitation	1 245,8	1 207,4	1 201,1	1 316,8	1 221,5	1 146,1	1 109,1	1 178,5
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	12,5	30,7	16,7	35,5	1,6	7,4	9,4	19,8
BAIIA ¹⁾	952,4	897,1	862,7	734,4	839,7	865,0	856,2	766,6
Amortissement des immobilisations corporelles	325,8	335,2	339,2	346,2	335,6	330,9	329,9	338,3
Amortissement des actifs incorporels	57,5	46,9	63,9	67,0	73,6	68,2	72,3	79,2
Bénéfice d'exploitation	569,1	515,0	459,6	321,2	430,5	465,9	454,0	349,1
Autres charges (produits)	4,0	9,6	4,3	9,3	7,1	0,5	1,5	8,7
Coûts de financement	116,6	127,5	127,0	171,7	144,8	168,2	138,4	152,8
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	448,5	377,9	328,3	140,2	278,6	297,2	314,1	187,6
Impôts sur les bénéfices	126,5	18,7	116,1	58,8	86,9	106,0	70,3	50,4
Part des actionnaires sans contrôle	2,4	2,6	2,1	2,9	1,6	1,7	1,6	1,6
Bénéfice net	319,6	356,6	210,1	78,5	190,1	189,5	242,2	135,6
Bénéfice net par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation (moyenne pondérée)								
- De base	0,94	1,03	0,60	0,22	0,53	0,53	0,67	0,38
- Dilué	0,92	1,02	0,60	0,22	0,53	0,52	0,66	0,37
Dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation	0,275	0,275	0,275	0,275	0,20	0,20	0,20	0,20

1) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».

La tendance observée au chapitre des produits d'exploitation consolidés continue de refléter la croissance solide des produits tirés des services sans fil découlant de l'incidence conjuguée de l'augmentation des produits moyens par appareil d'abonné (PMAA) mensuels et du nombre d'abonnés. La tendance reflète également la croissance des produits tirés de la transmission de données du secteur des services filaires, alors que les produits tirés des services interurbains et des autres produits du secteur des services filaires ont connu une baisse. Depuis le début de 2006, les produits trimestriels tirés des services filaires locaux ont diminué par rapport aux périodes correspondantes de 2005, en raison de la forte concurrence pour des services locaux. Les produits du secteur des services filaires jusqu'au 31 mai 2006 comprennent l'incidence généralement négative des décisions réglementaires sur le plafonnement des prix.

La tendance observée au chapitre du bénéfice d'exploitation a été touchée par des charges nettes temporaires liées à une interruption du travail prolongée en 2005; ces charges temporaires, qui sont comprises dans les charges d'exploitation, se sont élevées à environ 16 millions de dollars, 65 millions de dollars et 52 millions de dollars, respectivement, pour les deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2005. De plus, les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif ont varié considérablement d'un trimestre à l'autre, en fonction des progrès accomplis dans le cadre des mesures continues mises en œuvre. L'amortissement des immobilisations corporelles pour la période couvrant quatre trimestres terminée le 30 septembre 2006 a légèrement augmenté, comparativement à la période couvrant quatre trimestres terminée le 30 septembre 2005, principalement en raison d'investissements continus dans de l'équipement de transmission de données et de l'équipement sans fil ayant une durée de vie plus courte, déduction faite d'une charge moins élevée au titre de l'amortissement intégral d'actifs. L'amortissement des actifs incorporels a diminué en raison de l'amortissement intégral de plusieurs logiciels. De plus, un montant d'environ 12 millions de dollars relatif aux crédits d'impôt à l'investissement a été porté en déduction de la charge d'amortissement au deuxième trimestre de 2006, en raison du règlement de questions fiscales touchant des immobilisations capitalisées lors d'exercices antérieurs qui sont maintenant entièrement amorties. La portion du total du BAIIA attribuable au BAIIA du secteur des services sans fil a augmenté pour s'établir à 48 % pour la période couvrant quatre trimestres terminée le 30 septembre 2006, comparativement à 42 % pour la période couvrant quatre trimestres terminée le 30 septembre 2005.

En ce qui concerne les coûts de financement, la tendance observée au chapitre des intérêts débiteurs reflète une baisse, sauf en ce qui a trait à deux charges non récurrentes importantes, soit des charges de 17,5 millions de dollars comptabilisées au deuxième trimestre de 2005 relatives à une décision de la cour au titre d'une poursuite liée à une affaire de remboursement d'obligations de BC TEL remontant à 1997, ainsi que des charges de 33,5 millions de dollars comptabilisées au quatrième trimestre de 2005 aux fins du remboursement anticipé de billets d'un montant de 1,578 milliard de dollars. Le remboursement anticipé de billets effectué le 1^{er} décembre 2005 a grandement contribué à la diminution des coûts de financement aux trois premiers trimestres de 2006. Les coûts de financement sont présentés déduction faite des montants variés au titre des intérêts créditeurs.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net et du bénéfice par action reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que la réduction d'impôts futurs constatée au deuxième trimestre de 2006 par suite de la réduction des taux d'imposition et de la suppression de l'impôt fédéral des grandes sociétés. Par ailleurs, la tendance tient compte des ajustements fiscaux concernant des périodes antérieures, y compris l'économie d'impôts d'environ 30 millions de dollars ou neuf cents par action constatée ce trimestre, ainsi que l'économie d'impôts et les intérêts créditeurs connexes, déduction faite des impôts, d'environ 54 millions de dollars ou 15 cents par action, pour le premier trimestre de 2005.

Les ajouts plus élevés d'abonnés des services sans fil, les frais d'acquisition connexes et les ventes d'équipement ont, dans le passé, revêtu un caractère hautement saisonnier au quatrième trimestre, donnant lieu à un BAIIA des services sans fil moins élevé. Le caractère saisonnier a, dans une moindre mesure, une incidence sur les ajouts d'abonnés aux services filaires Internet haute vitesse et les coûts connexes.

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

(en millions de dollars, sauf la marge du BAIIA)	Trimestres terminés les 30 septembre			Période de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Produits d'exploitation	2 210,7	2 062,8	7,2 %	6 426,4	6 056,0	6,1 %
Charges d'exploitation	1 245,8	1 221,5	2,0 %	3 654,3	3 476,7	5,1 %
Coût de restructuration et de réduction de l'effectif	12,5	1,6	n.s.	59,9	18,4	n.s.
BAIIA ¹⁾	952,4	839,7	13,4 %	2 712,2	2 560,9	5,9 %
Amortissement des immobilisations corporelles	325,8	335,6	(2,9) %	1 000,2	996,4	0,4 %
Amortissement des actifs incorporels	57,5	73,6	(21,9) %	168,3	214,1	(21,4) %
Bénéfice d'exploitation	569,1	430,5	32,2 %	1 543,7	1 350,4	14,3 %
Marge du BAIIA (en %) ²⁾	43,1	40,7	2,4 pts	42,2	42,3	(0,1) pt
Employés actifs à la fin de la période ³⁾	30 620	20 743	47,6 %			

n.s. – non significatif

1) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».

2) La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits d'exploitation.

3) Le nombre total d'employés actifs au 30 septembre 2005 ne comprend pas les employés qui étaient inactifs en raison d'une interruption de travail. Normalisé de manière à inclure les employés qui étaient absents en raison de l'interruption de travail, l'effectif au 30 septembre 2005 se chiffrait à environ 29 030 personnes, et la hausse normalisée sur la période de 12 mois est de 5,5 %.

L'analyse qui suit porte sur les résultats consolidés de TELUS. Des informations sectorielles concernant les produits d'exploitation, les charges d'exploitation, les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, le BAIIA et les dépenses en immobilisations sont fournies à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur des services filaires », à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur des services sans fil », et à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 147,9 millions de dollars et de 370,4 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. La croissance des produits d'exploitation tirés des services sans fil et des services filaires de transmission de données a largement contrebalancé la baisse des produits tirés des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix et des autres produits.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 24,3 millions de dollars et de 177,6 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. Les charges d'exploitation au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 comprenaient les charges nettes au titre de l'interruption de travail d'environ 65 millions de dollars et 81 millions de dollars, respectivement, qui ont principalement été comptabilisées pour le secteur des services filaires. En ne tenant pas compte de l'incidence de l'interruption de travail, les charges d'exploitation consolidées ont augmenté, en raison principalement de la croissance enregistrée dans le secteur des services sans fil, de la restructuration du secteur des services filaires, de la publicité et des promotions ainsi que des coûts de ventes. La charge nette au titre des régimes de retraite à prestations déterminées n'a pas varié de façon importante, car les rendements favorables des actifs du régime en 2005 ont contrebalancé le taux d'actualisation moins élevé utilisé pour 2006.

L'effectif a augmenté d'environ 5,5 % (normalisé de manière à ne pas tenir compte des employés absents en raison de l'interruption de travail survenue en 2005). Cette augmentation reflète la croissance du secteur des services sans fil, les activités des centres d'appels internationaux de TELUS ainsi que la prestation de services d'impartition liés aux ressources humaines offerte aux clients de TELUS.

Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif

Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif ont augmenté de 10,9 millions de dollars et de 41,5 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. À l'heure actuelle, on s'attend à ce que le montant estimatif des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de la société en 2006, découlant de son programme continu d'efficience concurrentielle et incluant la fermeture de bureaux, l'impartition de services et l'intégration des services filaires et des services sans fil, n'excède pas 80 millions de dollars.

Généralités

En 2005, la société a entrepris diverses initiatives de moindre envergure, notamment une consolidation opérationnelle, une rationalisation et des intégrations visant à accroître la productivité opérationnelle et financière de la société. Au 30 septembre 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser à l'égard des initiatives de moindre envergure, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. Le 24 novembre 2005, la société a annoncé l'intégration des services filaires et des services sans fil. Il s'agit d'une initiative qui se poursuivra durant les prochaines années et qui s'inscrit dans le cadre du programme d'efficience concurrentielle de la société.

Au premier trimestre de 2006, la société a entrepris diverses initiatives de moindre envergure, notamment une consolidation opérationnelle, une rationalisation et une intégration, dans le cadre de son programme d'efficience concurrentielle. Ces initiatives visent à accroître la productivité opérationnelle et la compétitivité de la société.

Également, dans la foulée de son programme d'efficience concurrentielle, la société a entrepris une initiative visant une restructuration des divers services, qui s'est traduite par leur intégration et par leur regroupement. Au premier trimestre de 2006, environ 600 employés de l'unité de négociation ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire). Au deuxième trimestre de 2006, environ 275 employés de l'unité de négociation avaient accepté d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires. Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2006, des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de 0,3 million de dollars et de 18,1 millions de dollars, respectivement, ont été inscrits au titre de cette initiative et ils ont été inclus dans les programmes généraux mis en œuvre en 2006. Au 30 septembre 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser au titre de cette initiative, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes.

Des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de 1,2 million de dollars et de 8,0 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2006, ont été inscrits au titre du programme d'efficience concurrentielle visant l'intégration des services filaires et sans fil, et sont inclus dans les programmes généraux mis en œuvre en 2006.

Fermeture de bureaux et impartition de services

Dans le cadre de la convention collective signée au quatrième trimestre de 2005, une lettre d'entente afférente précise la fermeture, prévue pour le 10 février 2006, de divers bureaux situés en Colombie-Britannique. Cette initiative s'inscrit dans son programme d'efficience concurrentielle et vise à accroître la productivité opérationnelle et financière de la société. Les quelque 250 employés de l'unité de négociation touchés par ces fermetures de bureaux ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire).

Au 30 septembre 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser en vertu de la lettre d'entente précisant la fermeture prévue de divers bureaux en Colombie-Britannique, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. D'autres coûts, liés notamment au départ d'autres employés et à des biens immobiliers, seront engagés et comptabilisés après le 30 septembre 2006.

De même, une autre lettre d'entente afférente précise que la société compte impartir certaines fonctions non essentielles pendant la durée de la convention collective. Cette initiative s'inscrit dans son programme d'efficience concurrentielle et vise à permettre à la société d'affecter ses ressources aux fonctions essentielles qui lui donnent l'occasion de se démarquer auprès de ses clients. Les quelque 250 employés de l'unité de négociation actuellement touchés par l'impartition de ces fonctions ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire).

Au 30 septembre 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser en vertu de la lettre d'entente prévoyant l'impartition de certaines fonctions non essentielles à l'égard des quelque 250 employés de l'unité de négociation actuellement touchés, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. Des coûts futurs seront engagés à mesure que les initiatives se poursuivront.

BAIIA

Le BAIIA a augmenté de 112,7 millions de dollars et de 151,3 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. En ne tenant pas compte de l'incidence des charges au titre de l'interruption de travail survenue en 2005, le BAIIA consolidé s'est accru au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois d'environ 48 millions de dollars et 70 millions de dollars, respectivement. Cette hausse tient principalement à la croissance du BAIIA du secteur des services sans fil, qui a été neutralisée en partie par la baisse du BAIIA du secteur des services filaires découlant de l'intensification de la concurrence visant les services locaux, de la diminution continue des produits tirés des services interurbains, ainsi que de la hausse des charges d'exploitation et des coûts de restructuration en 2006.

Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

L'amortissement des immobilisations corporelles a diminué de 9,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2006 et il a augmenté de 3,8 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. La diminution pour le trimestre découle principalement des mises hors service et d'une augmentation des actifs entièrement amortis. L'augmentation pour les neuf premiers mois tient principalement à la durée de vie utile plus courte des serveurs et du mobilier, ainsi qu'à la radiation d'actifs de réseaux, déduction faite des mises hors services plus élevées.

L'amortissement des actifs incorporels a reculé de 16,1 millions de dollars et de 45,8 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, résultat qui tient principalement au fait que plusieurs logiciels sont pleinement amortis. Le recul pour les neuf premiers mois tient compte du règlement de questions fiscales concernant des exercices antérieurs, qui a donné lieu à la constatation, au deuxième trimestre de 2006, de crédits d'impôt à l'investissement d'environ 12 millions de dollars au titre d'immobilisations capitalisées au cours des exercices antérieurs qui sont pleinement amorties.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 138,6 millions de dollars et de 193,3 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, en raison principalement de la croissance du BAIIA et de la réduction de la charge d'amortissement des actifs incorporels dont il est fait mention ci-dessus.

Autres éléments de l'état des résultats

Autres charges, montant net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
	4,0	7,1	(43,7) %	17,9	9,1	96,7 %

Les autres charges comprennent la charge liée à la titrisation de créances, les dons de bienfaisance, les gains et les pertes à la cession de biens immobiliers et le bénéfice (la perte) ou la réduction de valeur de placements en actions ou de placements de portefeuille. La charge liée à la titrisation de créances s'est élevée à 3,7 millions de dollars et à 12,4 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2006, par rapport à 1,1 million de dollars et à 3,1 millions de dollars, respectivement, aux périodes correspondantes de 2005.

L'augmentation découle principalement de la hausse du produit tiré des créances titrisées en 2006 (se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances »). Les gains nets à la vente de placements et à la cession de propriétés en 2006 ont excédé les gains nets constatés en 2005, tandis que la charge au titre des dons de bienfaisance a augmenté en 2006.

Coûts de financement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Intérêts sur la dette à long terme, sur les obligations à court terme et autres	125,6	157,2	(20,1) %	378,1	494,7	(23,6) %
Pertes (gains) de change	(0,3)	(0,1)	n.s.	4,5	3,0	n.s.
Intérêts créditeurs	(8,7)	(12,3)	29,3 %	(11,5)	(46,3)	75,2 %
	116,6	144,8	(19,5) %	371,1	451,4	(17,8) %

Les intérêts débiteurs ont diminué de 31,6 millions de dollars et de 116,6 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. La diminution tient principalement aux niveaux d'endettement moins élevés découlant du remboursement anticipé, le

1^{er} décembre 2005, de billets de série CA portant intérêt à 7,50 % d'une valeur de 1,578 milliard de dollars. La baisse pour les neuf premiers mois découle elle aussi de deux événements survenus au cours du deuxième trimestre de 2005 : i) la constatation d'un montant de 17,5 millions de dollars relatif à une décision de la cour au titre d'une poursuite liée au remboursement d'obligations de BC TEL effectué en 1997; ii) la conversion ou le remboursement des débentures convertibles. La dette, qui se compose de la dette à long terme, de la tranche à court terme et du montant net du passif de couverture reporté, se chiffrait à 5 772 millions de dollars au 30 septembre 2006, soit une baisse de 20 % par rapport à 7 238 millions de dollars au 30 septembre 2005.

La hausse des intérêts débiteurs liée à l'émission publique de billets d'une valeur de 300 millions de dollars en mai 2006 a été neutralisée par la réduction des intérêts débiteurs découlant du remplacement de certains contrats de swaps de devises liés aux billets en dollars américains arrivant à échéance en 2007. Les nouveaux contrats prévoient un taux d'intérêt effectif fixe moins élevé, ainsi qu'un taux de change effectif fixe plus favorable. Le programme de couverture de TELUS, qui comprend des swaps de devises, continue de s'appliquer aux billets en dollars américains arrivant à échéance en 2007 et en 2011.

Les intérêts créditeurs ont diminué de 3,6 millions de dollars et de 34,8 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Cette diminution découle principalement : i) de la réduction de l'encaisse et des placements temporaires tenant au fait que les soldes de trésorerie ont été utilisés aux fins du remboursement de la dette en décembre 2005; ii) de la constatation d'un montant plus élevé d'intérêts au titre des remboursements d'impôts en 2005.

Impôts sur les bénéfices (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi, établis en fonction du bénéfice net avant impôts	150,7	93,6	61,0 %	388,0	304,8	27,3 %
Réévaluation du passif d'impôts futurs pour tenir compte de la modification des taux d'imposition prévus par la loi	—	(12,8)	n.s.	(107,0)	(12,8)	n.s.
Écart de taux d'imposition appliqué à la réévaluation d'exercices antérieurs, et ajustements en découlant	(24,9)	(0,7)	n.s.	(23,9)	(12,0)	n.s.
Modifications des estimations concernant les écarts disponibles pour déduction au cours d'exercices antérieurs	—	(1,5)	n.s.	—	(37,5)	n.s.
Autres impôts et impôt des grandes sociétés	0,7	8,3	n.s.	4,2	20,7	n.s.
	126,5	86,9	45,6 %	261,3	263,2	(0,7) %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)	33,6	33,6	—	33,6	34,2	(0,6) pt
Taux effectifs (en %)	28,2	31,2	(3,0) pts	22,6	29,6	(7,0) pts

La hausse de la charge d'impôts fédéral et provinciaux combinés pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005, découle principalement de l'augmentation respective de 61 % et de 30 % du bénéfice avant impôts. Par ailleurs, les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux pour les neuf premiers mois ont diminué en raison d'une réduction du taux d'imposition appliqué au bénéfice général des sociétés en Colombie-Britannique, avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2005, et au bénéfice des sociétés en Alberta, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2006, qui a été neutralisée en partie par une hausse des taux d'imposition du bénéfice général des sociétés au Québec ayant pris effet le 1^{er} janvier 2006.

La réévaluation des passifs d'impôts futurs nets en 2006 découle de la promulgation, au deuxième trimestre, de taux d'imposition fédéraux moins élevés pour les exercices futurs, ainsi que de la baisse des taux d'imposition en Alberta. L'impôt fédéral des grandes sociétés a été supprimé avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2006. L'écart de taux d'imposition appliqué à la réévaluation d'exercices antérieurs et les ajustements en découlant ont donné lieu à une diminution de la charge d'impôts pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2006. En se fondant sur les indications actuelles de la direction, décrites à la rubrique 9, le taux d'imposition effectif pour l'exercice complet de 2006 devrait s'établir à environ 23 % principalement en raison des modifications des taux d'imposition provinciaux et fédéraux et des réévaluations d'exercices antérieures.

En ne tenant pas compte des incidences d'une conversion possible en fiducie de revenu et en supposant que seront maintenus le taux de bénéfice de TELUS ainsi que la structure d'entité juridique actuelle et qu'il n'y aura aucun changement significatif aux règlements sur les impôts, la société prévoit qu'elle sera en mesure d'utiliser en entier ses pertes autres qu'en capital avant la fin de 2007. Elle estime que le risque d'expiration avant utilisation de ces pertes autres qu'en capital est peu élevé. En vertu de la structure d'entité juridique actuelle, la société ne prévoit pas payer de charges d'impôts sur les bénéfices au Canada d'ici 2008 en raison de la disponibilité de pertes fiscales, de provisions et d'autres éléments temporaires.

Part des actionnaires sans contrôle (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
	2,4	1,6	50,0 %	7,1	4,9	44,9 %

La part des actionnaires sans contrôle représente la participation d'actionnaires minoritaires dans plusieurs petites filiales.

5.4 Résultats du secteur des services filaires

Produits d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Services locaux de transmission de la voix	533,4	541,8	(1,6) %	1 592,3	1 637,4	(2,8) %
Services interurbains de transmission de la voix	199,1	221,5	(10,1) %	612,6	676,4	(9,4) %
Services de transmission de données	410,8	376,2	9,2 %	1 207,5	1 133,6	6,5 %
Autres	57,0	59,1	(3,6) %	176,4	189,9	(7,1) %
Produits d'exploitation externes	1 200,3	1 198,6	0,1 %	3 588,8	3 637,3	(1,3) %
Produits d'exploitation tirés d'activités intersectorielles	23,5	23,6	(0,4) %	71,8	67,4	6,5 %
Total des produits d'exploitation	1 223,8	1 222,2	0,1 %	3 660,6	3 704,7	(1,2) %

Lignes d'accès au réseau (en milliers)	Aux 30 septembre					
	2006	2005	Variation			
Lignes résidentielles d'accès au réseau	2 809	2 952	(4,8) %			
Lignes commerciales d'accès au réseau	1 770	1 757	0,7 %			
Total des lignes d'accès au réseau ¹⁾	4 579	4 709	(2,8) %			
	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Variation des lignes résidentielles d'accès au réseau	(39)	(32)	(21,9) %	(119)	(86)	(38,4) %
Variation des lignes commerciales d'accès au réseau	(1)	—	n.s.	7	(13)	n.s.
Variation du total des lignes d'accès au réseau ¹⁾	(40)	(32)	(25,0) %	(112)	(99)	(13,1) %

1) Le nombre de lignes d'accès au réseau est calculé à la fin de la période considérée à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Conformément à la présentation adoptée pour 2006, le nombre de lignes d'accès au réseau pour 2005, et à la fin de 2004, comprend un reclassement d'environ 9 000 lignes allant des lignes résidentielles aux lignes commerciales; aucune modification n'a été comptabilisée relativement au total des lignes d'accès.

Abonnés à Internet (en milliers)	Aux 30 septembre					
	2006	2005	Variation			
Abonnés à Internet haute vitesse	872,3	736,1	18,5 %			
Abonnés à Internet commuté	205,5	249,8	(17,7) %			
Total des abonnés aux services Internet ²⁾	1 077,8	985,9	9,3 %			
	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	41,5	7,1	n.s.	109,3	46,4	135,6 %
Réductions nettes d'abonnés à Internet commuté	(11,4)	(10,7)	(6,5) %	(30,7)	(31,8)	3,5 %
Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet	30,1	(3,6)	n.s.	78,6	14,6	n.s.

2) Le nombre d'abonnés aux services Internet est calculé à la fin de la période considérée à l'aide du dénombrement des accès à Internet tiré du système de facturation et d'autres systèmes.

Les produits d'exploitation du secteur des services filaires ont augmenté de 1,6 million de dollars au troisième trimestre et ils ont diminué de 44,1 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005, en raison de ce qui suit :

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont reculé de 8,4 millions de dollars et de 45,1 millions de dollars, respectivement. Ces reculs découlent principalement de la baisse des produits tirés des services d'accès de base et des services améliorés optionnels découlant de l'intensification de la concurrence visant les abonnés des services résidentiels, résultat qui a été neutralisé en partie par la hausse des produits tirés des services gérés à l'intention du marché des affaires qui visent les services locaux de transmission de la voix. Par ailleurs, la diminution au cours des neuf premiers mois tient compte de l'incidence des recouvrements réglementaires non récurrents d'environ 13 millions de dollars comptabilisés au premier trimestre de 2005.

La perte de lignes résidentielles résulte de la concurrence accrue de la part des revendeurs, des concurrents qui offrent des services voix sur IP (VoIP), y compris les câblodistributeurs, du remplacement de la technologie pour aller vers les services sans fil, et du nombre moindre de lignes secondaires en raison de la migration des abonnés à Internet commuté vers les services Internet haute vitesse. En 2006, des services de téléphonie par câble sont offerts par des concurrents dans un plus grand nombre de collectivités situées dans les régions où TELUS est l'entreprise titulaire, y compris à Fort McMurray, à Rimouski, à Vancouver et à Victoria. En 2005, un service de téléphonie par

câble était offert uniquement à Calgary (février 2005) et à Edmonton (avril 2005). Le nombre total de lignes commerciales a augmenté au cours des neuf premiers mois de 2006, car la croissance dans les régions non titulaires a excédé les pertes au profit de la concurrence et de la migration vers des services RNIS (réseau numérique intégré de services) plus efficaces dans les régions où la société exerce des activités en tant qu'entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »). Au cours des neuf premiers mois de 2005, le nombre de lignes commerciales a diminué, en raison de la perte d'une importante entreprise cliente.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué de 22,4 millions de dollars et de 63,8 millions de dollars, respectivement. Ce résultat tient principalement à la baisse des prix et des volumes à la minute pour les lignes résidentielles et les lignes commerciales de détail, qui s'inscrit dans la tendance généralisée du secteur découlant d'une forte concurrence à l'égard des prix ainsi que du remplacement de la technologie sous-jacente (à Internet et sans fil). En septembre 2006, la société a lancé des programmes plus simples d'appels interurbains au pays, en Amérique du Nord et à l'étranger, qui ciblent directement les habitudes d'utilisation des clients. Les programmes, qui visent à fidéliser les abonnés et à reconquérir la clientèle, prévoient divers niveaux d'utilisation et ils combinent des tarifs fixes d'utilisation à la minute et des taux d'abonnement mensuels.
- Les produits tirés des services filaires de transmission de données ont augmenté de 34,6 millions de dollars et de 73,9 millions de dollars, respectivement. Cette augmentation tient principalement aux produits accrus liés aux services Internet et aux services de transmission et d'hébergement de données améliorés, qui découlent de l'accroissement des services au marché des affaires et de la croissance du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse. Les tarifs Internet haute vitesse ont été majorés de 1 \$ par mois au deuxième trimestre de 2006; ces hausses s'appliquent aux clients qui ne bénéficient pas de tarifs protégés et elles ont contribué à l'augmentation générale des produits moyens par abonné. Les produits tirés des services de gestion de données découlant de la prestation aux clients de services d'impartition des processus opérationnels ont eux aussi augmenté. Les produits tirés des services de transmission de données de base et des ventes d'équipement de transmission de données sont demeurés relativement inchangés, tandis que les produits tirés des services de diffusion et de vidéoconférence ont connu une hausse modeste.

L'amélioration des ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse au cours de 2006 est attribuable en partie aux nouvelles promotions, qui se sont traduites par un accroissement des ajouts bruts, particulièrement en ce qui concerne les services Internet à supplément, pour lesquels le tarif mensuel est plus élevé. De plus, le nombre de débranchements des clients existants des services Internet haute vitesse a diminué. Les résultats du troisième trimestre de 2005 tenaient compte de l'interruption de travail qui a limité les activités d'installation.

- Les autres produits ont diminué de 2,1 millions de dollars et de 13,5 millions de dollars, respectivement. La diminution enregistrée au troisième trimestre tient principalement aux réductions des tarifs pour les services d'alimentation électrique en courant continu nécessaires à la co-implantation rétroactives jusqu'en novembre 2000 (Décision de télécom CRTC 2006-42-1), contrebalancés en partie par la hausse des ventes d'équipement de transmission de données. La baisse pour les neuf premiers mois est en grande partie imputable à la baisse des ventes d'équipement de transmission de données, ainsi qu'aux réductions des tarifs pour les services d'alimentation électrique en courant continu nécessaires à la co-implantation.
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services filaires au secteur des services sans fil. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services sans fil.

Le total des produits d'exploitation externes inclut des produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT de 159,7 millions de dollars et de 485,1 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2006, représentant une hausse de 5,5 %, et de 4,0 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Les récents contrats ont contribué à l'augmentation des produits tirés des services de transmission de données améliorés et des services gérés à l'intention du marché des affaires. Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix se sont accrus modestement, et les ventes d'équipement de transmission de la voix et de données ont diminué. La croissance des produits a été partiellement contrebalancée par une modification des prix lors des renouvellements de contrats ainsi que par les prix concurrentiels ayant une incidence sur les nouveaux contrats.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif	416,9	394,9	5,6 %	1 247,0	1 231,5	1,3 %
Autres charges d'exploitation	325,6	399,6	(18,5) %	964,5	1 011,4	(4,6) %
Charges d'exploitation	742,5	794,5	(6,5) %	2 211,5	2 242,9	(1,4) %
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	11,7	1,6	n.s.	56,4	18,4	n.s.
Total des charges d'exploitation	754,2	796,1	(5,3) %	2 267,9	2 261,3	0,3 %
Employés actifs à la fin de la période ^(1,2)	23 369	14 958	56,2 %			

1) Le nombre total d'employés actifs au 30 septembre 2005 ne comprend pas les employés qui étaient inactifs en raison d'une interruption de travail. Normalisé de manière à inclure les employés qui étaient absents en raison de l'interruption de travail, l'effectif au 30 septembre 2005 se chiffrait à environ 22 402 personnes, et la hausse normalisée sur la période de 12 mois est de 4,3 %.

2) Le nombre d'employés des centres d'appels internationaux de TELUS s'élevait à environ 3 940 personnes en date du 30 septembre 2006 et à 2 645 personnes au 30 septembre 2005. Le nombre d'employés offrant aux clients de TELUS des services d'impartition liés aux ressources humaines s'élevait à environ 450 personnes au 30 septembre 2006 et à 325 personnes au 30 septembre 2005.

Le total des charges d'exploitation a diminué de 41,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2006 et il a augmenté de 6,6 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. En ne tenant pas compte de l'incidence de l'interruption de travail, les charges d'exploitation se sont accrues d'environ 26 millions de dollars et 91 millions de dollars, respectivement, en raison principalement de l'augmentation des charges liées aux activités de restructuration, de l'accroissement des activités publicitaires et promotionnelles, ainsi que de l'utilisation d'entrepreneurs pour les activités de soutien et de maintenance du réseau au premier trimestre de 2006, dans le but de faciliter l'élimination du travail en retard et ainsi réduire la charge de travail du personnel de TELUS afin d'améliorer le service à la clientèle, comme le veulent les paramètres en matière de qualité de service amélioré définis par le CRTC. Normalisé de manière à ne pas tenir compte des employés absents en raison de l'interruption de travail survenue en 2005, ainsi que de l'accroissement de l'effectif aux centres d'appels internationaux et pour la prestation à l'intention des clients de services d'impartition liés aux ressources humaines, le nombre d'employés a diminué, au 30 septembre 2006, d'environ 450, en comparaison de l'exercice précédent.

- Les salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif ont augmenté de 22,0 millions de dollars et de 15,5 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Cette augmentation découle principalement de la baisse des charges nettes comptabilisées en 2005 en raison de l'interruption de travail, dans le cadre duquel la totalité des employés de l'unité de négociation en Colombie-Britannique et moins de la moitié des employés de l'unité de négociation en Alberta étaient absents du travail au 30 septembre 2005. En ne tenant pas compte de l'incidence de l'interruption de travail, les salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif ont diminué d'environ 5 millions de dollars et 11 millions de dollars, respectivement.
- Les autres charges d'exploitation ont reculé de 74,0 millions de dollars et de 46,9 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. La baisse des autres charges est en grande partie attribuable au fait qu'aucune charge au titre de l'interruption de travail n'a été constatée pour les périodes considérées en 2006. En ne tenant pas compte des charges liées à l'interruption de travail survenue en 2005, les autres charges d'exploitation se sont accrues d'environ 21 millions de dollars et 64 millions de dollars, respectivement. L'augmentation est imputable i) à la hausse des frais de publicité et de promotion, principalement en ce qui concerne les services Internet haute vitesse et la publicité à l'intention du marché des affaires; ii) à l'augmentation du coût du produit des ventes, qui s'aligne sur l'accroissement des ajouts d'abonnés au service Internet haute vitesse et des ventes d'équipement de diffusion et de vidéoconférence; iii) à la hausse des charges liées à l'impartition des fonctions non essentielles; iv) à l'augmentation des coûts liés aux installations et des frais de transit et de résiliation au cours des neuf premiers mois, qui découle des volumes de trafic plus élevés aux États-Unis; v) à la hausse des coûts liés aux activités de soutien et de maintenance du réseau au cours des neuf premiers mois; vi) déduction faite des charges réduites au titre de la capitalisation accrue des coûts liés à la main-d'œuvre relatifs aux programmes de dépenses en immobilisations pour 2006, ainsi que des créances irrécouvrables, lesquelles ont diminué.
- Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif liés au secteur des services filaires ont augmenté de 10,1 millions de dollars et de 38,0 millions de dollars, respectivement.

Le total des charges dont il est fait mention ci-dessus et qui est compris dans les charges liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT s'est chiffré à 150,0 millions de dollars et à 463,7 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005, ce qui représente une hausse de 0,9 % et de 2,5 %, respectivement. La hausse des charges pour les neuf premiers mois tient à l'augmentation des coûts liés aux contrats et des frais de consultation, à l'accroissement des salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif, ainsi qu'à l'augmentation des coûts liés aux installations afin de soutenir l'accroissement des services de transmission de données. Ces résultats à la hausse ont été neutralisés en partie par la diminution du coût des ventes liée à la baisse des produits tirés des ventes d'équipement.

BAIIA et marge du BAIIA – secteur des services filaires	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	469,6	426,1	10,2 %	1 392,7	1 443,4	(3,5) %
Marge du BAIIA (en %)	38,4	34,9	3,5 pts	38,0	39,0	(1,0) pt

Le BAIIA du secteur des services filaires a augmenté de 43,5 millions de dollars au troisième trimestre et il a reculé de 50,7 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Ces résultats tiennent compte du BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT, qui a augmenté de 7,0 millions de dollars et de 7,3 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. En ne tenant pas compte des charges liées à l'interruption de travail survenue en 2005, le total du BAIIA du secteur des services filaires a diminué d'environ 25 millions de dollars et 135 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2006. Cette diminution tient principalement à la réduction des produits découlant de l'intensification de la concurrence visant les services locaux et à la baisse continue des produits tirés des services interurbains, de même qu'à la hausse des frais de publicité et de promotion, des coûts liés aux activités de soutien et de maintenance du réseau, et des coûts de restructuration.

5.5 Résultats du secteur des services sans fil

Produits d'exploitation – secteur des services sans fil (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Services de réseau	944,5	808,8	16,8 %	2 653,2	2 247,7	18,0 %
Équipement	65,9	55,4	19,0 %	184,4	171,0	7,8 %
Produits d'exploitation externes	1 010,4	864,2	16,9 %	2 837,6	2 418,7	17,3 %
Produits d'exploitation tirés des activités intersectorielles	6,0	5,7	5,3 %	17,1	17,2	(0,6) %
Total des produits d'exploitation	1 016,4	869,9	16,8 %	2 854,7	2 435,9	17,2 %

Indicateurs clés de l'exploitation – secteur des services sans fil						
(en milliers)						
	Aux 30 septembre					
	2006	2005	Variation			
Abonnés – postpayés	3 949,1	3 523,6	12,1 %			
Abonnés – prépayés	925,2	762,1	21,4 %			
Abonnés – total ¹⁾	4 874,3	4 285,7	13,7 %			
Population ²⁾ couverte par les services numériques, y compris l'itinérance et la revente (en millions) ³⁾	31,0	30,2	2,6 %			
	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Ajouts bruts d'abonnés – postpayés	215,8	213,2	1,2 %	601,2	608,0	(1,1) %
Ajouts bruts d'abonnés – prépayés	116,7	93,4	24,9 %	312,7	250,4	24,9 %
Ajouts bruts d'abonnés – total	332,5	306,6	8,4 %	913,9	858,4	6,5 %
Ajouts nets d'abonnés – postpayés	108,6	104,6	3,8 %	282,3	283,3	(0,4) %
Ajouts nets d'abonnés – prépayés	28,6	33,4	(14,4) %	71,3	66,0	8,0 %
Ajouts nets d'abonnés – total	137,2	138,0	(0,6) %	353,6	349,3	1,2 %
Taux de désabonnement, par mois (en %) ^{4),5)}	1,36	1,33	0,03 pt	1,33	1,38	(0,05) pt
Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné (en dollars) ⁴⁾	386	371	4,0 %	402	356	12,9 %
PMAA (en dollars) ⁴⁾	65,67	64,01	2,6 %	63,10	61,15	3,2 %
Nombre moyen de minutes par abonné par mois	409	408	0,2 %	403	395	2,0 %
BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	51,1	51,1	—	49,7	49,7	—
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) ⁴⁾	6,7	5,4	1,3 pt	6,4	5,6	0,8 pt
BAIIA (en millions de dollars)	482,8	413,6	16,7 %	1 319,5	1 117,5	18,1 %
BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars) ⁴⁾	611,4	527,3	15,9 %	1 686,9	1 423,1	18,5 %

pt(s) – point(s) de pourcentage

- 1) Le nombre d'abonnés est établi à la fin de la période de présentation, compte tenu des renseignements tirés des systèmes de facturation.
- 2) Par « population » on entend le nombre de personnes vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture.
- 3) Au 30 septembre 2006, la population couverte par les services numériques SCP des services sans fil de TELUS comprenait la population couverte élargie d'environ 7,5 millions de personnes découlant des ententes de services d'itinérance et de revente conclues principalement avec Bell Mobilité et Bell Canada (Aliant Mobility).
- 4) Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs clés de l'exploitation ». Ces mesures ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.
- 5) En raison d'une modification de politique au début de 2006 en vertu de laquelle les clients des services postpayés doivent fournir un avis de 30 jours avant tout débranchement, un report non récurrent d'environ 4 800 débranchements a été constaté. Normalisé de manière à ne pas tenir compte de cette incidence favorable non récurrente, le taux de désabonnement s'est élevé à 1,34 % pour les neuf premiers mois de 2006.

Les produits tirés du secteur des services sans fil ont augmenté de 146,5 millions de dollars et de 418,8 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes en 2005, en raison de ce qui suit :

- Les produits tirés des services de réseau ont augmenté de 135,7 millions de dollars et de 405,5 millions de dollars, respectivement. Cet accroissement découle de l'augmentation de 13,7 % du nombre d'abonnés ainsi que de la hausse des produits moyens par appareil d'abonné (PMAA) par mois. Les PMAA ont augmenté de 1,66 \$ et de 1,95 \$, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, croissance qui peut être attribuée principalement à l'utilisation accrue des données, de même qu'à l'accroissement du nombre moyen de minutes par abonné par mois. Les PMAA ont affiché une croissance sur 12 mois pour un quinzième trimestre d'affilée.

Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté à 7,8 % des produits d'exploitation du réseau ou 74,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2006, comparativement à 4,5 % des produits d'exploitation du réseau ou 36,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2005. Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté à 7,1 % des produits d'exploitation du réseau ou 188,2 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2006, comparativement à 4,0 % des produits d'exploitation du réseau ou 88,8 millions de dollars à la période correspondante en 2005. Les données relatives aux PMAA ont augmenté de 79,3 % pour s'établir à 5,11 \$ au troisième trimestre de 2006, et de 85,8 % pour s'établir à 4,44 \$ pour les neuf premiers mois de 2006, comparativement à 2,85 \$ et à 2,39 \$, respectivement, aux périodes correspondantes de 2005. Cette croissance découle principalement de la messagerie textuelle, des PDA (assistants numériques), de l'informatique mobile, ainsi que des activités de navigation Internet et de téléchargement à la carte comme les sonneries, la musique, les jeux et les vidéos.

Au 30 septembre 2006, les abonnés des services postpayés comptaient pour 81,0 % du total cumulatif des abonnés, soit un résultat relativement stable par rapport à l'exercice précédent. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont chiffrés à 108 600 au troisième trimestre de 2006, soit 79,2 % de tous les ajouts nets, comparativement à 104 600 ou 75,8 % de tous les ajouts nets à la période correspondante de 2005. Il s'agit du deuxième trimestre de suite au cours duquel les ajouts nets d'abonnés des services postpayés exprimés en pourcentage du total des ajouts nets d'abonnés augmentent sur une période de douze mois. Pour les neuf premiers mois de 2006, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 282 300 (79,8 % de tous les ajouts nets), comparables à 283 300 (81,1 % de tous les ajouts nets) à la période correspondante de 2005.

Le taux de désabonnement combiné pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2006 s'est établi à 1,36 % et à 1,33 %, comparativement à 1,33 % et à 1,38 % pour les périodes correspondantes de 2005. Le taux de désabonnement mensuel des services postpayés s'est établi à environ un pour cent pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2006, ce qui constitue une amélioration par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le taux de désabonnement des services prépayés a augmenté au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006 par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Les débranchements ont totalisé 195 300 au cours du troisième trimestre et 560 300 au cours des neuf premiers mois de 2006, par rapport à 168 600 et à 509 100, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2005, ce qui reflète en grande partie l'augmentation du nombre d'abonnés.

- Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services ont augmenté de 10,5 millions de dollars et de 13,4 millions de dollars, respectivement, surtout en raison de la croissance continue du nombre d'abonnés. Les ajouts bruts d'abonnés se sont chiffrés à 332 500 et à 913 900, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, contre 306 600 et 858 400 aux périodes correspondantes de 2005. Les produits tirés des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.
- Les produits des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services sans fil au secteur des services filaires. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

Charges d'exploitation – secteur des services sans fil (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	148,2	114,7	29,2 %	411,3	328,9	25,1 %
Charges d'exploitation des services de réseau	114,9	101,7	13,0 %	332,4	298,9	11,2 %
Frais de marketing	102,0	91,8	11,1 %	287,8	253,5	13,5 %
Frais généraux et d'administration	167,7	148,1	13,2 %	500,2	437,1	14,4 %
Charges d'exploitation	532,8	456,3	16,8 %	1 531,7	1 318,4	16,2 %
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	0,8	—	n.s.	3,5	—	n.s.
Total des charges d'exploitation	533,6	456,3	16,9 %	1 535,2	1 318,4	16,4 %
Employés actifs à la fin de la période ¹⁾	7 251	5 785	25,3 %			

1) Le nombre total d'employés actifs au 30 septembre 2005 ne comprend pas les employés qui étaient inactifs en raison d'une interruption de travail. Normalisé de manière à inclure les employés qui étaient absents en raison de l'interruption de travail, l'effectif au 30 septembre 2005 se chiffrait à environ 6 628 personnes, et la hausse normalisée sur la période de 12 mois est de 9,4 %.

Le total des charges d'exploitation du secteur des services sans fil a augmenté de 77,3 millions de dollars au troisième trimestre et de 216,8 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, pour promouvoir, conserver et soutenir la croissance de 13,7 % du nombre d'abonnés et la hausse importante des produits d'exploitation du réseau.

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté de 33,5 millions de dollars et de 82,4 millions de dollars, respectivement, en raison principalement d'une augmentation des ajouts bruts d'abonnés, des coûts accrus liés aux appareils en raison d'une réorientation de la gamme de produits, et des activités plus nombreuses visant à fidéliser les clients. Les coûts des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné. Les coûts des appareils liés aux efforts visant à fidéliser les clients, avant la mise en œuvre de la transférabilité des numéros locaux de services sans fil au début de 2007, sont compris dans les frais de fidélisation.
- Les charges d'exploitation des services de réseau se sont accrues de 13,2 millions de dollars et de 33,5 millions de dollars, respectivement, en raison principalement des volumes accrus de services d'itinérance au Canada. De plus, les charges liées aux stations et les frais de transmission ont augmenté pour tenir compte de l'augmentation du nombre de stations cellulaires, de la hausse du nombre d'abonnés, de certains tiers fournisseurs de services de contenu de données, ainsi que de l'amélioration de la qualité du réseau et de la couverture.
- Les frais de marketing ont augmenté de 10,2 millions de dollars et de 34,3 millions de dollars, respectivement, principalement en raison des frais plus élevés de publicité et de promotion, de l'accroissement de la rémunération versée aux détaillants lié à l'augmentation des ajouts bruts d'abonnés, ainsi que de l'activité accrue au titre des renouvellements de contrats. Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont progressé de 15 \$ au troisième trimestre et de 46 \$ au cours des neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. Cette augmentation est liée principalement au financement plus élevé sur certains appareils populaires

généralisés par la concurrence, ainsi qu'à la hausse des frais de publicité et de promotion engagés aux fins du lancement de nouveaux produits. De plus, l'augmentation au cours des neuf premiers mois découle de l'accroissement des dépenses relatives à la publicité et à la promotion (y compris le lancement, au cours du premier trimestre, de deux campagnes publicitaires, « EUPHORIK^{MC} » et « La haute vitesse à emporter^{MC} »). Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont diminué de 8 \$ pour s'établir à 386 \$ comparativement au deuxième trimestre de 2006, en raison de la réduction du financement des appareils pour certains appareils populaires. Il s'agit du deuxième trimestre d'affilée en 2006 au cours duquel les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné s'améliorent. Malgré la hausse légère du taux de désabonnement au troisième trimestre, l'augmentation des PMAA a contribué à accroître les produits à long terme par abonné de 46 \$ et de les porter à 4 845 \$. Pour les neuf premiers mois de 2006, les produits à long terme par abonné ont augmenté de 325 \$ pour s'établir à 4 743 \$. Les frais d'acquisition en pourcentage des produits à long terme se sont établis à 8,0 % au troisième trimestre de 2006, similaire au pourcentage de 8,1 % enregistré au deuxième trimestre de 2006, et une augmentation par rapport au pourcentage de 7,7 % au troisième trimestre de 2005.

- Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 19,6 millions de dollars et de 63,1 millions de dollars, respectivement, en raison principalement de la hausse du nombre d'employés visant à soutenir l'importante augmentation du nombre d'abonnés ainsi que l'expansion continue de l'équipe de service à la clientèle et du nombre de magasins de détail dont la société est propriétaire, et, dans une moindre mesure, des économies réalisées par suite de l'interruption de travail au troisième trimestre de 2005.
- Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif concernent la réduction de l'effectif découlant de l'intégration des services filaires et des services sans fil.

BAIIA et marge du BAIIA – secteur des services sans fil	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	482,8	413,6	16,7 %	1 319,5	1 117,5	18,1 %
Marge du BAIIA (en %)	47,5	47,5	—	46,2	45,9	0,3 pt

Le BAIIA du secteur des services sans fil a augmenté de 69,2 millions de dollars et de 202,0 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. La hausse du BAIIA découle de la croissance élevée des produits qui a été seulement en partie neutralisée par une hausse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné, des investissements au chapitre des initiatives visant à fidéliser les clients avant la mise en œuvre de la transférabilité des numéros locaux de services sans fil prévue au prochain exercice, ainsi que des charges d'exploitation pour soutenir la croissance. La marge du BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau a atteint 51,1 % au troisième trimestre et 49,7 % pour les neuf premiers mois de 2006, soit des résultats analogues à ceux enregistrés aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

6. Situation financière

Le tableau ci-après illustre les variations importantes entre les bilans consolidés au 31 décembre 2005 et au 30 septembre 2006.

(en millions de dollars)	30 septembre 2006	31 déc. 2005	Variation	Variation en %	Explication concernant les variations entre les bilans
Actif à court terme					
Encaisse et placements temporaires, montant net	(25,4)	8,6	(34,0)	n.s.	Le solde de l'encaisse et des placements temporaires au 30 septembre 2006 représente les chèques nets en circulation et les découverts après déduction des soldes de trésorerie. Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Placements à court terme	98,8	—	98,8	n.s.	Placements constitués de l'excédent de trésorerie.
Débiteurs	739,7	610,3	129,4	21,2 %	Augmentation de 150 millions de dollars liée à la réduction nette des créances titrisées (se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances ») et la croissance des activités des services sans fil, neutralisée en partie par la diminution du nombre de jours pour la réception des comptes clients et encaissements importants en provenance de gros clients au premier trimestre.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	49,0	103,7	(54,7)	(52,7) %	Remboursements de 127 millions de dollars, y compris les intérêts reçus, et reclassement d'une portion du montant résiduel des impôts exigibles au poste Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer, déduction faite d'une hausse des impôts et des intérêts à recevoir au titre de redressements récents.
Stocks	144,0	138,8	5,2	3,7 %	—
Frais payés d'avance et autres	237,2	154,7	82,5	53,3 %	Principalement le paiement anticipé des charges sociales fédérales, des impôts fonciers, des droits annuels de concession de licence, ainsi que des autres licences et assurances, déduction faite de l'amortissement applicable ainsi que la perte reportée à la résiliation et au remplacement de contrats de swaps de devises visant les billets (en dollars américains) arrivant à échéance le 1 ^{er} juin 2007.
Tranche à court terme de l'actif de couverture reporté	5,6	—	5,6	n.s.	—
Tranche à court terme des impôts futurs	—	226,4	(226,4)	(100,0) %	Se reporter à la rubrique Passif à court terme ci-après.
Passif à court terme					
Créditeurs et charges à payer	1 405,0	1 393,7	11,3	0,8 %	Principalement une augmentation des intérêts à payer sur les paiements semestriels, déduction faite de la réduction des engagements relatifs à la paie et des comptes fournisseurs.
Impôts sur les bénéfices et autres taxes et impôts à payer	12,9	—	12,9	n.s.	Montants d'impôt sur le capital provincial et d'impôt étranger à payer au cours des 12 prochains mois.
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif	59,3	57,1	2,2	3,9 %	Les nouvelles obligations excédaient les paiements au titre des programmes précédents.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	571,0	571,8	(0,8)	(0,1) %	—
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 378,4	5,0	1 373,4	n.s.	Comprend une tranche de 70 millions de dollars des billets à moyen terme de TCI à 7,1 % échéant en février 2007 et une tranche de 1 303 millions de dollars des billets à 7,5 % de TELUS Corporation en dollars américains échéant en juin 2007.
Tranche à court terme du passif de couverture reporté	186,4	—	186,4	n.s.	Reclassée des passifs à long terme des billets en dollars américains arrivant à échéance en 2007.
Tranche à court terme des impôts futurs	119,3	—	119,3	n.s.	Les incidences fiscales des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale du fonds de roulement du partenariat, déduction faite des pertes pouvant être déduites.
Fonds de roulement¹⁾	(2 483,4)	(785,1)	(1 698,3)	n.s.	Comprend une augmentation de la tranche à court terme de la dette à long terme et des impôts futurs à payer.
Immobilisations, montant net	10 975,4	10 941,5	33,9	0,3 %	Se reporter à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés – Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels », ainsi qu'à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – dépenses en immobilisations ».
Autres actifs					
Frais reportés	979,6	850,2	129,4	15,2 %	Principalement les cotisations aux régimes de retraite en sus des charges imputées aux résultats.
Placements	32,9	31,2	1,7	5,4 %	Nouveaux placements, déduction faite des dessaisissements.
Écart d'acquisition	3 192,3	3 156,9	35,4	1,1 %	Acquisition de FSC Internet Corp. et augmentation de la participation de TELUS dans Ambergris, un centre d'appels international, qui est maintenant de 91,3 %.
1) Actif à court terme moins le passif à court terme – démontre la capacité de la société de financer ses activités actuelles et de respecter ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.					

Suite du tableau de la page précédente.

(en millions de dollars)	30 septembre 2006	31 déc. 2005	Variation	Variation en %	Explication concernant les variations entre les bilans
Dettes à long terme	3 407,6	4 639,9	(1 232,3)	(26,6) %	Principalement un reclassement dans la tranche à court terme des billets à moyen terme de TCI échéant en février 2007 et des billets en dollars américains de TELUS Corporation échéant en juin 2007, et une diminution de la valeur en dollars canadiens des billets en dollars américains, contrebalancés en partie par l'émission publique, en mai 2006, de billets à 5,00 % de série CB d'une valeur de 300 millions de dollars.
Autres passifs à long terme	1 330,5	1 635,3	(304,8)	(18,6) %	Principalement une réduction du passif de couverture reporté découlant : <ul style="list-style-type: none"> • du remplacement de contrats de swaps de devises visant des billets (en dollars américains) échéant en 2007 par de nouveaux contrats de swaps de devises d'un montant analogue, qui sont assortis d'un taux d'intérêt effectif fixe et d'un taux de change effectif fixe moins élevés. Se reporter à la note 14 b) des états financiers consolidés intermédiaires; • du reclassement d'une tranche de 186 millions de dollars dans le passif à court terme; • contrebalancés en partie par une hausse attribuable à l'appréciation du dollar canadien.
Impôts futurs	948,5	1 023,9	(75,4)	(7,4) %	Réévaluation des passifs en fonction des taux d'impositions moins élevés visant les impôts futurs, déduction faite d'une augmentation des écarts temporaires des actifs et passifs à long terme.
Part des actionnaires sans contrôle	22,3	25,6	(3,3)	(12,9) %	—
Capitaux propres					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	6 987,9	6 870,0	117,9	1,7 %	La hausse au cours des neuf premiers mois de 2006 se répartissait principalement comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Bénéfice net de 886,3 millions de dollars; • Augmentation de 92,6 millions de dollars des actions ordinaires et des actions sans droit de vote à l'égard desquelles des options peuvent être exercées; Partiellement neutralisés par les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses de 600,7 millions de dollars au titre de rachats dans le cours normal des activités; • Dividendes de 284,5 millions de dollars.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

7.1 Rentrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
	570,4	693,5	(17,8) %	2 056,5	2 109,6	(2,5) %

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont diminué de 123,1 millions de dollars et de 53,1 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. La diminution est dans les deux cas attribuable aux facteurs suivants :

- La diminution du produit tiré des créances titrisées de 185 millions de dollars et de 150 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, comparativement à un produit tiré des créances titrisées inchangé aux périodes correspondantes de 2005;
- L'augmentation de 98,8 millions de dollars des placements à court terme au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois;
- La hausse de 14,5 millions de dollars des cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés au cours des neuf premiers mois, en raison de l'accélération nette volontaire de la capitalisation en 2006. Les meilleures estimations concernant les cotisations patronales de l'exercice 2006 aux régimes à prestations déterminées de la société ont été révisées pour s'établir à environ 132 millions de dollars (les meilleures estimations au 31 décembre 2005 s'établissaient à 114 millions de dollars);
- L'augmentation de 6,4 millions de dollars et de 20,3 millions de dollars, respectivement, des paiements effectués dans le cadre des programmes de restructuration et de réduction de l'effectif;

- La baisse des intérêts reçus de 8,7 millions de dollars et de 10,5 millions de dollars, respectivement, en raison principalement de la baisse des flux de trésorerie disponibles en 2006, déduction faite de la hausse des intérêts reçus au cours des neuf premiers mois de 2006 au titre du règlement de questions fiscales;
- Les autres variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les neuf premiers mois.

Les baisses mentionnées ci-dessus pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois ont été neutralisées en partie par :

- La hausse du BAIIA de 112,7 millions de dollars et de 151,3 millions de dollars, respectivement, comme il est décrit à la rubrique 5, « Résultats d'exploitation »;
- Les impôts reçus, déduction faite des versements échelonnés, ont augmenté de 72,0 millions de dollars au cours des neuf premiers mois, en raison principalement du recouvrement plus important d'un montant d'impôts à recevoir au titre du règlement de questions fiscales;
- L'augmentation de 14,1 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de la rémunération à base d'actions sans effet sur la trésorerie comprise dans le BAIIA;
- La baisse des intérêts versés de 21,5 millions de dollars au cours des neuf premiers mois, qui tient principalement au remboursement anticipé de billets le 1^{er} décembre 2005. Les intérêts versés en 2006 comprennent un paiement de 31,2 millions de dollars au titre de la résiliation de contrats de swaps de devises, ainsi que le paiement d'une tranche des intérêts courus antérieurement relativement à une décision de la cour au titre d'une poursuite concernant un remboursement d'obligations de BC TEL effectué en 1997;
- Les autres variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour le troisième trimestre.

7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
	451,0	263,3	71,3 %	1 253,2	979,5	27,9 %

Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté de 187,7 millions de dollars et de 273,7 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. L'augmentation découle avant tout de la hausse des dépenses en immobilisations. Les fonds utilisés aux fins de petites acquisitions ont augmenté de 25,0 millions de dollars et de 15,1 millions de dollars, respectivement, principalement en raison de l'augmentation de la participation dans Ambergris. Les actifs en construction ont été portés à 779,9 millions de dollars au 30 septembre 2006, par rapport à 516,4 millions de dollars au 31 décembre 2005, en raison des coûts capitalisés liés à l'élaboration d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires ainsi que des coûts liés aux travaux en cours aux fins du développement de TELUS TV et de l'amélioration du réseau.

Dépenses en immobilisations sectorielles (en millions de dollars, sauf l'intensité des dépenses en immobilisations)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Secteur des services filaires	311,4	176,5	76,4 %	881,8	684,0	28,9 %
Secteur des services sans fil	112,5	86,5	30,1 %	321,4	260,9	23,2 %
TELUS – dépenses en immobilisations consolidées	423,9	263,0	61,2 %	1 203,2	944,9	27,3 %
Intensité des dépenses en immobilisations ¹⁾ (en %)	19,2	12,7	6,5 pts	18,7	15,6	3,1 pts

1) L'intensité des dépenses en immobilisations est mesurée par la division des dépenses en immobilisations par les produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

- Les dépenses en immobilisations du secteur des services filaires se sont accrues de 134,9 millions de dollars et de 197,8 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'entreprise titulaire ont augmenté d'environ 128 millions de dollars pour se chiffrer à 284 millions de dollars au troisième trimestre, et elles se sont accrues d'environ 194 millions de dollars pour atteindre 800 millions de dollars au cours des neuf premiers mois. L'augmentation des dépenses est liée principalement aux investissements dans les réseaux à large bande en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec, ainsi qu'à la croissance de l'accès au réseau visant à répondre à la forte demande du secteur résidentiel en Colombie-Britannique et en Alberta, ainsi qu'à TELUS TV. L'augmentation pour les neuf premiers mois de 2006 tenait compte du rattrapage des activités reportées en 2005 en raison de l'interruption de travail. Afin de soutenir la croissance des activités exercées en tant qu'entreprise titulaire, les dépenses en immobilisations ont augmenté d'environ 7 millions de dollars pour s'établir à 27 millions de dollars au troisième trimestre et elles se sont accrues d'environ 4 millions de dollars pour atteindre 82 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005.

Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services filaires s'est établi à 25,4 % et à 24,1 %, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2006, par rapport à 14,4 % et à 18,5 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2005. Cette augmentation découle de la diminution des dépenses en immobilisations durant l'interruption de travail survenue en 2005, ainsi que du rattrapage subséquent des activités et de la hausse des dépenses en immobilisations prévues pour 2006. Les flux de trésorerie du secteur des services filaires (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) ont par conséquent diminué d'environ 37 % pour se chiffrer à 158,2 millions de dollars au troisième trimestre, et ils ont reculé d'environ 33 % pour s'établir à 510,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005.

- Les dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil ont augmenté de 26,0 millions de dollars au troisième trimestre et de 60,5 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2006. Ces hausses découlent principalement d'investissements stratégiques dans la technologie de réseau sans fil haute vitesse EVDO de prochaine génération et de l'amélioration continue de la capacité et de la couverture des services sans fil numériques. L'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil s'est établie à 11,1 % au troisième trimestre et à 11,3 % au cours des neuf premiers mois de 2006, contre 9,9 % et 10,7 % aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie du secteur des services sans fil (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) se sont établis à 370,3 millions de dollars et à 998,1 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois, soit des résultats records pour TELUS, représentant une hausse de 13,2 % et de 16,5 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes en 2005.

L'intensité des dépenses en immobilisations au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006 s'est accrue par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Cette augmentation est attribuable à la diminution des dépenses en immobilisations enregistrée durant l'interruption de travail survenue en 2005, ainsi qu'au rattrapage subséquent des activités et à la hausse des dépenses en immobilisations prévues pour 2006. Le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations de TELUS (se reporter à la rubrique 11.1, « BAIIA » pour le calcul), a par conséquent diminué de 48,2 millions de dollars et de 107,0 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005.

7.3 Sorties liées aux activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
	126,2	249,2	(49,4) %	837,3	704,5	18,9 %

Les sorties liées aux activités de financement ont reculé de 123,0 millions de dollars au troisième trimestre et augmenté de 132,8 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Les activités de financement incluent ce qui suit :

- Le produit de l'émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote s'est élevé à 37,2 millions de dollars et à 82,9 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, soit une baisse de 19,1 millions de dollars et de 117,4 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. La baisse était principalement imputable à l'exercice d'un nombre moins élevé d'options en 2006 et à l'application le 1^{er} mai 2006 du règlement en capitaux propres nets.
- Les dividendes en espèces versés aux actionnaires se sont élevés à 93,8 millions de dollars et à 284,5 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2006, soit des résultats en hausse de 22,1 millions de dollars et de 68,9 millions de dollars, respectivement. La hausse tient à l'augmentation du dividende trimestriel par action (27,5 cents contre 20 cents), neutralisée en partie par la diminution du nombre moyen d'actions en circulation.
- L'offre publique de rachat actuelle dans le cours normal des activités a débuté le 20 décembre 2005 et arrivera à échéance le 19 décembre 2006. TELUS entend renouveler son offre publique de rachat actuelle dans le cours normal des activités pour une période additionnelle de 12 mois. À défaut d'une conversion en fiducie de revenu, le renouvellement faciliterait des rachats considérables conformes aux offres publiques de rachat dans le cours normal des activités antérieures.
- Le tableau suivant précise le nombre d'actions rachetées et les coûts engagés dans le cadre de la deuxième offre pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2006 et de manière cumulative.

Deuxième offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Actions rachetées pour annulation						
	Au T4 2005 (à partir du 20 décembre)	Au T3 2006	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006	Nombre cumulatif	Nombre maximal d'actions pouvant être rachetées	Pourcentage du nombre maximal permis
Actions ordinaires	634 469	743 700	5 440 600	6 075 069	12 000 000	50,6 %
Actions sans droit de vote	607 700	1 328 600	7 306 400	7 914 100	12 000 000	66,0 %
Total	1 242 169	2 072 300	12 747 000	13 989 169	24 000 000	58,3 %
en millions de dollars						
Coût des rachats						
	Au T4 2005 (à partir du 20 décembre)	Au T3 2006	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006	Nombre cumulatif		
Réduction :						
Capital-actions	20,9	37,9	224,2	245,1		
Bénéfices non répartis	36,6	81,8	376,5	413,1		
Total	57,5	119,7	600,7	658,2		

Dans le cadre d'une offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités effectuée en 2005, la société a racheté, au cours du troisième trimestre de 2005, environ 2,5 millions d'actions ordinaires et environ 2,6 millions d'actions sans droit de vote, pour une contrepartie totale de 233,1 millions de dollars. Au cours des neuf premiers mois de 2005, la société a racheté environ 7,6 millions d'actions ordinaires et environ 8,1 millions d'actions sans droit de vote, pour une contrepartie totale de 663,5 millions de dollars. Le total des actions rachetées dans le cadre des deux offres de rachat dans le cours normal des activités pour la période du 20 décembre 2004 au 30 septembre 2006 s'est établi à environ 16,3 millions d'actions ordinaires et 19,4 millions d'actions sans droit de vote, pour une contrepartie totale de 1,57 milliard de dollars.

- Les émissions de titres de créance à long terme en 2006 comprennent un appel public à l'épargne, en mai 2006, visant des billets à 5,00 % de série CB d'une valeur de 300 millions de dollars, venant à échéance en 2013, au prix de 998,80 \$ pour chaque tranche de 1 000,00 \$ de capital. Se reporter à la note 14 b) des états financiers consolidés intermédiaires. Le produit net de cet appel public à l'épargne a servi à résilier les contrats de swaps de devises. Les autres émissions de titres de créance en 2006 se composent principalement de prélèvements périodiques sur les facilités de crédit de TELUS Corporation, qui ont été contrebalancés par les remboursements périodiques des facilités de crédit. Sur une base nette, le montant tiré des facilités de crédit au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2006 a augmenté de 58,7 millions de dollars, mais il a diminué de 9,8 millions de dollars depuis le 31 décembre 2005.
- Un paiement partiel au titre du passif de couverture reporté de 309,4 millions de dollars a été effectué au deuxième trimestre de 2006. En prévision du refinancement envisagé des billets (en dollars américains) échéant en 2007, la société a, en mai 2006, remplacé environ 63 % de la valeur nominale des contrats de swaps de devises existants par des contrats de swaps de devises d'un montant analogue assortis d'un taux d'intérêt effectif fixe et d'un taux de change effectif fixe moins élevés. Ce remplacement est survenu simultanément à l'émission de billets (en dollars canadiens) échéant en 2013; les deux opérations ont eu l'effet global de reporter, de juin 2007 à juin 2013, le paiement de 300 millions de dollars, représentant une tranche du montant qui aurait été exigible en vertu des contrats de swaps de devises ou qui aurait dû être versé aux porteurs des billets (en dollars américains) échéant en 2007 (les montants devant être en définitive versés aux porteurs dépendent des modifications apportées aux taux d'intérêt et aux taux de change sur la période de la dette sous-jacente venant à échéance).

7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Au 30 septembre ou pour les périodes de 12 mois terminées à cette date	2006	2005	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹⁾			
(en millions de dollars)			
Dettes nettes	5 797,2	5 915,8	(118,6)
Total des capitaux investis – valeur comptable	12 807,4	13 037,2	(229,8)
BALIA excluant les coûts de restructuration	3 542,0	3 365,7	176,3
Montant net des intérêts débiteurs	542,8	604,2	(61,4)
Ratios d'endettement			
Dettes à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	98,0	93,1	6,9 pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	4,8	4,6	0,2
Dettes nettes/total des capitaux investis (en %) ¹⁾	45,3	45,4	(0,1) pt
Dettes nettes/BALIA ^{1), 3)}	1,6	1,8	(0,2)
Ratios de couverture¹⁾			
Couverture des intérêts sur la dette à long terme	3,3	2,7	0,6
Couverture des intérêts par le BALIA ³⁾	6,5	5,6	0,9
Autres mesures			
Flux de trésorerie disponibles – sur 12 mois (en millions de dollars) ²⁾	1 476,8	1 477,6	(0,8)
Ratio de distribution (en %) ¹⁾	39	38	1 pt
1) Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».			
2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».			
3) BALIA excluant les coûts de restructuration.			

La dette nette au 30 septembre 2006 a diminué comparativement à l'exercice précédent, en raison du remboursement anticipé de 1,578 milliard de dollars de billets effectué le 1^{er} décembre 2005, partiellement neutralisé par l'utilisation de l'encaisse et des placements temporaires (l'encaisse est portée en réduction de la dette aux fins de ce calcul). Le total des capitaux investis a également diminué pour ces mêmes raisons, et il y a eu une baisse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires découlant principalement des rachats d'actions dans le cadre des offres publiques dans le cours normal des activités. Le ratio dette nette/BALIA mesuré au 30 septembre 2006 s'est amélioré, en raison surtout de la réduction de la dette et de l'amélioration du BALIA. La tranche de la dette à taux fixe a augmenté principalement en raison de la résiliation de swaps de taux d'intérêt fixe-variable simultanément au remboursement anticipé des billets en décembre 2005.

Le ratio de couverture des intérêts sur la dette à long terme s'est amélioré de 0,3 en raison de l'augmentation des bénéfices avant impôts et des intérêts débiteurs, et il s'est amélioré de 0,3 en raison de la réduction des intérêts débiteurs. Le ratio de couverture des intérêts par le BALIA s'est amélioré de 0,6 en raison de la diminution du montant net des intérêts débiteurs, et il s'est amélioré de 0,3 en raison de l'augmentation du BALIA (excluant les coûts de restructuration). Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois terminée le 30 septembre 2006 sont relativement demeurés inchangés comparativement à l'exercice précédent, résultat qui tient surtout au fait que la hausse du BALIA a été neutralisée par l'augmentation des dépenses en immobilisations. Le ratio de distribution pour la période de douze mois terminée le 30 septembre 2006 est inférieur aux indications visées de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles, en raison surtout des bénéfices réels y compris la réduction d'impôts futurs découlant des modifications des taux d'imposition au deuxième trimestre de 2006 et les économies d'impôts au troisième trimestre de 2006. Le ratio de distribution pour la période de douze mois terminée le 30 septembre 2005 était également inférieur aux indications visées, en raison principalement des bénéfices réels y compris les économies d'impôts, déduction faite des charges après impôts au titre de l'interruption de travail.

Les indications à long terme à l'égard de certaines mesures de la liquidité de TELUS, définies à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement », sont :

- ratio de la dette nette sur le total des capitaux investis entre 45 % et 50 %;
- ratio de la dette nette sur le BALIA entre 1,5:1 et 2,0:1;
- ratio de distribution de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles.

7.5 Facilités de crédit

Au 30 septembre 2006, les liquidités disponibles de TELUS aux termes des facilités de crédit inutilisées se chiffraient à plus de 1,4 milliard de dollars.

Facilités de crédit Au 30 septembre 2006 (en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées
Facilité renouvelable de cinq ans ¹⁾	4 mai 2010	800,0	—	—
Facilité renouvelable de trois ans ¹⁾	7 mai 2008	800,0	125,0	100,1
Autres facilités bancaires	—	74,0	7,2	3,8
Total	—	1 674,0	132,2	103,9

1) Dollars canadiens ou équivalent en dollars américains.

Les facilités de crédit de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette à long terme sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4,0:1 (environ 1,6:1 au 30 septembre 2006) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2,0:1 (environ 6,5:1 au 30 septembre 2006) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la convention de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de crédit en particulier.

7.6. Vente de créances

Le 26 juillet 2002, TCI, filiale en propriété exclusive de TELUS, a conclu une convention qui a été modifiée le 30 septembre 2002 et le 1^{er} mars 2006 avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, sous réserve d'un montant maximal de 650 millions de dollars. À la suite de la vente d'une participation dans certaines créances avec gestion intégrale, un passif lié à la gestion des créances vendues est constaté à la date de la vente puis est amorti dans l'état des résultats sur la durée de vie prévue des créances. La durée initiale de cette convention de titrisation à rechargement prend fin le 18 juillet 2007. TCI doit maintenir une cote de crédit de Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS) d'au moins BBB (faible), sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger de freiner le programme de vente. Au 1^{er} novembre 2006, la cote de crédit était plus élevée de trois niveaux, à savoir A (faible), que la cote devant être maintenue. Le produit des créances titrisées a varié entre 350 millions de dollars et 535 millions de dollars au cours du troisième trimestre, il a varié de 325 millions de dollars à 535 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2006, et il s'élevait à 350 millions de dollars au 30 septembre 2006. Le produit pour les neuf premiers mois de 2005 est demeuré inchangé à 150 millions de dollars, ce qui représente le produit minimal pour assurer la continuité du programme.

7.7 Cotes de crédit

Au 1^{er} novembre 2006, les cotes de crédit de qualité de TELUS et de TCI demeuraient inchangées par rapport à celles dont il est fait mention dans le rapport de gestion annuel 2005 de TELUS à la rubrique 7.7. TELUS a pour objectif de conserver son accès aux marchés financiers à un coût raisonnable, en maintenant des cotes de crédit de qualité et en améliorant ses cotes de qualité de sorte qu'elles se situent entre BBB+ et A- ou des cotes équivalentes. En septembre, TELUS a annoncé qu'elle avait l'intention de convertir la société en fiducie de revenu, et les quatre agences d'évaluation du crédit qui couvrent la société ont ajusté leurs perspectives ou leurs tendances.

- Dominion Bond Rating Service a placé la cote BBB (élevé) attribuée à TELUS et la cote A (faible) attribuée à TCI « sous surveillance avec implications évolutives ».
- Moody's Investors Service a confirmé la cote Baa2 attribuée à TELUS et modifié la perspective de « positive » à « évolutive ».
- Standard and Poor's a confirmé la cote BBB+ à l'égard du crédit à long terme et de la dette non garantie de TELUS et de TCI, ainsi que la cote A- à l'égard des obligations hypothécaires de premier rang de TCI, et elle a confirmé la perspective « stable » de toutes ces cotes.
- Fitch Ratings a confirmé la cote BBB+ et la perspective « stable » attribuées à TELUS et à TCI.

En ce moment, TELUS ne peut déterminer l'incidence qu'aura l'annonce faite par le ministre fédéral des Finances le 31 octobre 2006 sur ces cotes.

7.8 Arrangements hors bilan, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers (note 3 des états financiers consolidés intermédiaires)

Au cours du premier trimestre de 2006, la société a établi une relation de couverture qui fixe sa charge de rémunération découlant de l'octroi d'unités d'actions restreintes. La comptabilité de couverture a été appliquée à cette relation.

Au deuxième trimestre de 2006, la société a résilié un certain nombre de contrats de swaps de devises et conclu de nouveaux contrats de swaps de devises visant les billets en dollars américains de la société échéant en juin 2007. La société a conclu ces contrats afin de réduire ou de supprimer le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Elle a appliqué la comptabilité de couverture aux nouveaux contrats de swaps de devises.

Au 30 septembre 2006, la société avait conclu des contrats de change à terme qui permettent de fixer les taux de change sur une tranche de 49 millions de dollars US des engagements d'achat de l'exercice 2006; la comptabilité de couverture a été appliquée à ces contrats de change à terme, qui se rapportent tous au secteur des services sans fil.

En prévision du refinancement de la dette venant à échéance le 1^{er} juin 2007, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt différés en 2006 qui, au 30 septembre 2006, fixent le taux d'intérêt lié à une tranche maximale de 500 millions de dollars du financement de remplacement. La comptabilité de couverture a été appliquée à ces swaps de taux d'intérêt différés.

La juste valeur de la dette à long terme de la société est évaluée en fonction des cours du marché de ces titres ou de titres similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des titres de créance de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change sont établies de la même manière. La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2006		Au 31 décembre 2005	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme				
Capital	4 786,0	5 424,1	4 644,9	5 371,6
Dérivés utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt et de change liés à la dette libellée en dollars américains, montant net	982,8	1 292,7	1 154,3	1 470,5
	5 768,8	6 716,8	5 799,2	6 842,1

Engagements et passifs éventuels

La société avait un passif comptabilisé de 59,3 millions de dollars pour des engagements en cours au titre de ses programmes de restructuration au 30 septembre 2006. Les engagements et les passifs éventuels de la société, à l'égard desquels des détails sont fournis à la note 16 des états financiers consolidés intermédiaires, n'ont pas changé de façon importante au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2006, sauf en ce qui concerne ce qui suit :

Comptes de report

Le 16 février 2006, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2006-9, « Utilisation des fonds des comptes de report ». Dans sa décision, le CRTC a jugé que la majeure partie des fonds restants relativement aux comptes de report des entreprises de services locaux titulaires respectives devraient être disponibles pour réaliser des initiatives visant à élargir la portée des services à large bande de leurs territoires d'exploitation jusqu'aux collectivités rurales et éloignées, là où le service n'est pas encore accessible. En outre, au moins cinq pour cent du solde des comptes de report accumulé doit être affecté à des initiatives visant à faciliter l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Dans la mesure où le solde des comptes de report excède les initiatives approuvées, le solde restant sera distribué sous forme de rabais non récurrent aux clients de services résidentiels locaux dans les zones de desserte autres que celles à coût élevé. Enfin, le CRTC a indiqué que, après le 31 mai 2006, sous réserve des changements qu'il pourrait apporter aux montants estimés par la société dont il est fait mention ci-dessus, aucun montant additionnel ne sera crédité aux comptes de report. Tout montant additionnel sera plutôt distribué sous forme de réductions de tarif prospectives.

En septembre 2006, la Cour d'appel fédérale du Canada a autorisé l'Association des consommateurs du Canada et l'Organisation nationale anti-pauvreté à interjeter appel de la Décision de télécom 2006-9. Bell Canada a également été autorisée à interjeter appel de la Décision 2006-9 en raison du motif selon lequel le CRTC avait excédé sa compétence en approuvant les rabais à même les comptes de report. Ces affaires devraient être instruites en 2007. Se reporter à la rubrique 10.1, « Réglementation — Réglementation par plafonnement des prix — Utilisation des fonds des comptes de report (Décision de télécom CRTC 2006-9) ».

Équité salariale

Le 16 décembre 1994, le Telecommunications Workers Union (TWU) a déposé une plainte contre BC TEL, une société remplacée de TELUS Communications Inc. (TCI), auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) alléguant que les disparités salariales entre les employés et les employés syndiqués de la Colombie-Britannique allaient à l'encontre des dispositions de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* prescrivant un salaire égal pour un travail égal. En vertu d'une condition du règlement conclu entre TCI et le TWU ayant mené à la convention collective entrée en vigueur le 20 novembre 2005, les parties ont accepté de régler la plainte sans aveu de responsabilité à la condition que la société établisse un fonds d'équité salariale de 10 millions de dollars, montant qui sera versé pendant la durée de la nouvelle convention collective de cinq ans. Le 21 décembre 2005, le TWU a retiré et annulé sa plainte. Au cours du premier trimestre de 2006, la CCDP a informé la société qu'elle avait accepté ce règlement et qu'elle classerait son dossier concernant cette plainte.

Recours collectif non autorisé

Le 9 août 2004, un recours collectif a été intenté en vertu de la *Class Actions Act* (Saskatchewan) contre un certain nombre de fournisseurs de services sans fil, anciens ou existants, y compris la société. La poursuite allègue que chaque entreprise de télécommunications est en rupture de contrat et est allée à l'encontre du principe de concurrence, des pratiques commerciales de même que des lois sur la protection du consommateur partout au Canada en ce qui a trait à la facturation de frais d'accès au système. La poursuite cherche à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires dont le montant est indéterminé. Des recours similaires ont également été présentés par l'avocat des plaignants, ou au nom de ce dernier, dans d'autres provinces. Le 18 juillet 2006, la cour de la Saskatchewan a refusé d'autoriser la poursuite comme un recours collectif, mais a autorisé les plaignants à renouveler leur demande afin de satisfaire davantage à certaines exigences réglementaires concernant les recours collectifs. La société croit qu'elle dispose d'une bonne défense à l'égard de ce recours. Si le dénouement final de cette poursuite diffèrait des évaluations et des hypothèses de la direction, la société pourrait devoir apporter un ajustement important à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

7.9 Information sur les actions en circulation

Le sommaire ci-après illustre le nombre d'actions en circulation de chaque catégorie de titres de participation au 30 septembre 2006 et au 20 octobre 2006. De plus, le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 20 octobre 2006 se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les options ont été converties, y compris les actions détenues en réserve, mais non émises.

Catégorie de titres de participation (en millions d'actions)	Actions ordinaires en circulation	Actions sans droit de vote en circulation	Nombre total d'actions en circulation
Au 30 septembre 2006			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions ordinaires en circulation	178,7	—	178,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation	—	162,0	162,0
	178,7	162,0	340,7 ¹⁾
Au 20 octobre 2006			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions ordinaires en circulation	178,7	—	178,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation	—	162,1	162,1
	178,7	162,1	340,8
Actions en circulation et pouvant être émises ²⁾ au 20 octobre 2006			
Actions ordinaires et actions sans droit de vote en circulation	178,7	162,1	340,8
Options ³⁾	0,9	19,2	20,1
	179,6	181,3	360,9

1) Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour le troisième trimestre de 2006, le nombre d'actions s'établissait à 346,0.
 2) En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.
 3) Non réduites pour toutes options pouvant être frappées d'extinction ou annulées au cours de la période du 1^{er} au 20 octobre.

8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques de TELUS sont décrites à la rubrique 8.1 du rapport de gestion annuel 2005. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

8.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables

Les conventions comptables sont conformes à celles décrites à la note 1 des états financiers consolidés du rapport annuel 2005 de TELUS. À compter de l'exercice 2006 de la société, cette dernière a adopté les recommandations modifiées de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») à l'égard de la mesure des opérations non monétaires (chapitre 3830 du *Manuel de l'ICCA*). Ces recommandations modifiées n'ont pas eu une incidence importante sur les activités de la société.

Résultat par action : convergences avec les normes comptables internationales

Avec prise d'effet probable à l'exercice 2006 de la société, des modifications proposées aux recommandations de l'ICCA sur le calcul et la présentation du résultat par action (chapitre 3500 du *Manuel de l'ICCA*) pourraient avoir été appliquées à la société. En juillet 2006, le manuscrit présentant les modifications actuelles proposées a été retiré et une annonce a

été faite à l'effet qu'un exposé-sondage portant sur les normes comptables internationales serait publié d'ici la fin de 2006.

Au début de 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les sociétés ouvertes, seront alignés progressivement sur les normes internationales d'information financière (« IFRS »). En 2006, le Conseil des normes comptables devrait élaborer et publier un programme détaillé de mise en œuvre qui s'étendra sur une période de transition prévue d'environ cinq ans. Comme cette initiative d'alignement en est à ses balbutiements à la date des présents états financiers consolidés intermédiaires, il est trop tôt pour évaluer les retombées de cette initiative, le cas échéant, sur la société.

Autres éléments du résultat étendu; modifications comptables; regroupement d'entreprises

Les modifications et les modifications proposées ayant prise d'effet à l'exercice 2007 de la société ou plus tard sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

Autres normes comptables publiées récemment mais non encore mises en œuvre

Comme il est décrit à la note 18 i) des états financiers intermédiaires consolidés, en vertu des PCGR des États-Unis et à compter de son exercice 2007, la société devra se conformer à la comptabilisation des positions fiscales incertaines selon l'interprétation n° 48 du Financial Accounting Standards Board. La société poursuit son évaluation des dispositions de l'interprétation.

9. Indications pour l'exercice complet 2006

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion et à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques » du rapport de gestion de TELUS pour 2005, les premier et deuxième trimestres de 2006 et le présent rapport.

La société a l'habitude de confirmer ou d'ajuster ses indications annuelles trimestriellement. Il n'existe aucune certitude que ces hypothèses ou que les objectifs financiers et d'exploitation révisés et les prévisions pour 2006 s'avéreront exacts. Les indications révisées pour 2006 illustrées ci-dessous reflètent les attentes en fonction du rendement sur neuf mois, ainsi qu'une estimation révisée des coûts de restructuration annuels allant jusqu'à 80 millions de dollars (auparavant jusqu'à 100 millions de dollars), ce qui aura une incidence sur le BAIIA consolidé et le BAIIA du secteur des services filaires. La direction prévoit actuellement une augmentation de la pénétration du marché du secteur canadien des services sans fil qui s'établira entre 4,5 et 5 points de pourcentage en 2006 en comparaison de 2005. Le taux d'imposition effectif pour l'exercice complet devrait s'établir à environ 23 %. Les indications de TELUS pour l'exercice complet 2006 en ce qui a trait aux bénéfices supposent certains ajustements fiscaux favorables au quatrième trimestre, ces derniers n'étant que des estimations qui ne se réaliseront peut-être pas puisque les estimations sont tributaires des événements futurs. De plus, les indications de TELUS pour l'exercice complet en ce qui a trait aux bénéfices tiennent compte de charges estimatives d'environ 7 millions de dollars liées à la conversion de la société en fiducie de revenu en 2006, si la conversion survenait.

Selon une estimation récente du Conference Board du Canada, le produit intérieur brut (PIB) réel devrait atteindre 2,7 % en 2006 et 2,9 % en 2007, en baisse par rapport au PIB estimatif de 3,1 % établi par le Conference Board pour chacune de ces années. Bien que les indications antérieures de TELUS pour l'exercice complet 2006 se soient fondées sur un PIB national de 3,1 % pour 2006, les prévisions à l'échelle provinciale indiquent que les taux de croissance en Alberta et en Colombie-Britannique continuent d'excéder la moyenne nationale.

	Indication révisée pour 2006	Indication pour le T2 2006	Variation
Chiffres consolidés			
Produits d'exploitation	8,65 G\$ à 8,7 G\$	8,625 G\$ à 8,725 G\$	Augmentation de la valeur inférieure de la fourchette de 25 M\$
BAIIA ¹⁾	3,55 G\$ à 3,6 G\$	3,5 G\$ à 3,6 G\$	Augmentation de la valeur inférieure de la fourchette de 50 M\$
Bénéfice par action – de base	3,15 \$ à 3,25 \$	2,90 \$ à 3,10 \$	Augmentation de 15 cents à 25 cents
Dépenses en immobilisations	Aucun changement	Approx. 1,6 G\$	Aucun changement
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	1,6 G\$ à 1,65 G\$	1,55 G\$ à 1,65 G\$	Augmentation de la valeur inférieure de la fourchette de 50 M\$
Secteur des services filaires			
Produits (externes)	4,8 G\$ à 4,825 G\$	4,825 G\$ à 4,850 G\$	Réduction des valeurs inférieure et supérieure de la fourchette de 25 M\$ chacune
Produits en tant qu'une entreprise autre qu'une ESLT	Aucun changement	650 M\$ à 675 M\$	Aucun changement
BAIIA	1,825 G\$ à 1,85 G\$	1,8 G\$ à 1,85 G\$	Augmentation de la valeur inférieure de la fourchette de 25 M\$
BAIIA en tant qu'une entreprise autre qu'une ESLT	Aucun changement	25 M\$ à 30 M\$	Aucun changement
Dépenses en immobilisations	Approx. 1,175 G\$	Approx. 1,15 G\$	Augmentation d'environ 25 M\$
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	Plus de 135 000	Plus de 125 000	Augmentation des attentes minimales de 10 000
Secteur des services sans fil			
Produits (externes)	3,85 G\$ à 3,875 G\$	3,8 G\$ à 3,875 G\$	Augmentation de la valeur inférieure de la fourchette de 50 M\$
BAIIA	1,725 G\$ à 1,75 G\$	1,7 G\$ à 1,75 G\$	Augmentation de la valeur inférieure de la fourchette de 25 M\$
Dépenses en immobilisations	Approx. 425 M\$	Approx. 450 M\$	Réduction d'environ 25 M\$
Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil	Aucun changement	560 000 à 590 000	Aucun changement

1) Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».

2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».

10. Risques et gestion des risques

La démarche de la société eu égard à la gestion des risques n'a pas changé de façon importante par rapport à celle décrite à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2005. Les rubriques qui suivent résument les faits nouveaux importants liés aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion annuel 2005 et dans le rapport de gestion des premier et deuxième trimestres de 2006.

10.1 Réglementation

Le dénouement des examens et des instances réglementaires en cours ou futurs, des appels auprès de la Cour ou du Cabinet fédéral ou de tout autre fait nouveau d'ordre réglementaire pourrait avoir une incidence importante sur les méthodes, les coûts et les produits d'exploitation de TELUS.

Réexamen de la décision Cadre de réglementation régissant les services de communication vocale sur protocole Internet (Décision de télécom CRTC 2006-53);

Instance visant à réévaluer certains éléments du cadre d'abstention de la réglementation des services locaux (Avis public de télécom CRTC 2006-12)

Le 12 mai 2005, le CRTC a rendu sa décision concernant le cadre de réglementation régissant la prestation de services de communication vocale sur protocole Internet, également appelés services VoIP. La Décision 2005-28 répartissait les fournisseurs de services VoIP en deux groupes : les ESLT qui sont réglementées d'une manière similaire à celle prévue par la réglementation existante touchant les services locaux; et les autres, incluant les compagnies de câblodistribution qui ne sont pas assujetties à la réglementation des prix. Les règles concernant l'accès aux numéros, la transférabilité des numéros, les inscriptions dans les annuaires, l'égalité d'accès, les règles de reconquête, les règles visant les promotions, le groupement des services et les prix planchers ont été appliquées aux services VoIP. En 2005, TELUS et d'autres ESLT ont conjointement présenté une pétition au Cabinet fédéral afin d'infirmer la Décision 2005-28, et ont également demandé l'autorisation d'appeler de la réglementation sur les reconquêtes auprès de la Cour d'appel fédérale.

Le 4 mai 2006, le Cabinet fédéral a déposé un décret dans lequel il demande au CRTC de réexaminer la Décision 2005-28 et de procéder à ce réexamen dans un délai de 120 jours (soit d'ici septembre 2006). Le décret fait remarquer que le rapport du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications déposé en mars 2006 comprend une recommandation selon laquelle le CRTC devrait se fier, dans la plus grande mesure du possible, au libre jeu du marché. Le décret fait également remarquer que la technologie VoIP a modifié la nature et l'étendue de la concurrence dans les marchés des télécommunications et que les décisions de télécom 2005-62 et 2006-11 rendues récemment par le CRTC permettent une plus grande souplesse au chapitre de l'établissement des tarifs des services VoIP fournis par une compagnie de téléphone titulaire.

Conformément au décret, le CRTC a amorcé une instance le 10 mai 2006, dans le but de réexaminer le régime réglementaire approprié et toutes autres questions pertinentes applicables à la prestation de services VoIP. Dans la Décision 2006-53 qu'il a rendue le 1^{er} septembre 2006, le CRTC réaffirme le régime de réglementation visant les services locaux VoIP établi dans la Décision de télécom 2005-28, mais il a décidé de réexaminer le critère d'abstention relatif au seuil de 25 % de part de marché pour les services locaux, ainsi que le seuil de 20 % de perte de part de marché applicable à la mesure de transition liée à la règle de reconquête du marché local. Fait notable, un conseiller du CRCT a exprimé une opinion dissidente selon laquelle le CRTC devrait s'abstenir de réglementer les services VoIP, sauf en ce qui a trait aux services d'urgence, à la protection de la vie privée, à l'accès aux structures sous-jacentes et à la transférabilité des numéros de téléphone. Deux conseillers du CRTC sont d'accord avec la Décision 2006-53 et s'opposent au réexamen du critère d'abstention. Afin d'aborder la question du critère d'abstention relatif au seuil de part de marché pour les services locaux et la question du seuil de perte de marché applicable à la mesure de transition liée à la règle de reconquête, le CRTC a publié l'Avis public de télécom CRTC 2006-12. La période de dépôt des observations a pris fin en octobre 2006, et une décision devrait être rendue à la fin de 2006 ou au début de 2007. Au début d'octobre 2006, le ministre de l'Industrie a demandé aux ministères provinciaux de lui faire part de leurs commentaires sur la réglementation des services VoIP.

Il n'existe aucune certitude que le réexamen du critère d'abstention et du seuil lié à la règle de reconquête par le CRTC ou les consultations du gouvernement fédéral touchant la réglementation des services VoIP donneront lieu à l'application de mesures réglementaires visant les services VoIP plus favorables à TELUS dans les régions de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Est du Québec où elle est l'entreprise titulaire.

Appel de la Décision de télécom CRTC 2006-15, Abstention de la réglementation des services locaux de détail, interjeté auprès du Cabinet fédéral

Le 12 mai 2006, TELUS et d'autres ESLT ont conjointement présenté une pétition au Cabinet fédéral, afin que celui-ci ordonne au CRTC de réexaminer, à la lumière des recommandations du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications, la décision rendue le 6 avril 2006 relativement aux mesures réglementaires visant les services de téléphonie locaux. TELUS est d'avis que le seuil en matière de déréglementation est trop élevé et que le remplacement par le service sans fil des services de téléphonie locaux devrait être pris en compte dans la décision concernant l'abstention de la réglementation. Le CRTC a amorcé des instances dans le but d'évaluer si l'on devrait tenir compte de la substitution pour les services sans fil afin d'établir les conditions d'abstention de la réglementation des services de téléphonie locaux (*Avis public de télécom CRTC 2006-9 — Instance visant à examiner s'il convient de considérer que les services sans fil mobiles appartiennent au même marché pertinent que les services locaux filaires aux fins de l'abstention et questions connexes*).

Il n'existe aucune certitude que le Cabinet fédéral ordonnera au CRTC de réexaminer la Décision 2006-15 ni que le CRTC, s'il est tenu de procéder à ce réexamen, modifiera de façon considérable les modalités prévues aux fins de l'abstention de la réglementation des services de téléphonie locaux. Il n'existe aucune certitude que le CRTC considérera la substitution pour les services sans fil afin d'établir les conditions d'abstention de la réglementation des services de téléphonie locaux.

Autorisation par la Cour d'appel fédérale d'interjeter appel des règles de reconquête imposées aux compagnies de téléphone titulaires

En septembre 2006, la Cour d'appel fédérale a autorisé des sociétés à interjeter appel de diverses décisions visant les règles de reconquête. TELUS et Bell Canada ont introduit leurs appels conjointement, faisant valoir que les règles de reconquête constituent une atteinte à la liberté d'expression prévue par la Charte des droits et libertés. Notamment, les règles de reconquête ne donnent pas à TELUS la possibilité de communiquer avec d'anciens clients des services locaux pendant une certaine période de temps. Cette affaire devrait être instruite en 2007. Dans une instance connexe, la Cour d'appel fédérale a également autorisé Bell Aliant à interjeter appel de la décision à savoir si des questions telles que la qualité du service pourraient être considérées pour refuser l'abstention de la réglementation. Si ces appels sont accueillis, TELUS pourrait bénéficier de certaines mesures d'allègement dans les principales villes où elle exerce ses activités en tant qu'ESLT, soit Vancouver, Calgary et Edmonton, avant d'obtenir l'abstention de la réglementation aux termes des modalités actuelles établies par le CRTC dans la Décision de télécom 2006-15. Toutefois, il n'existe aucune certitude à l'effet que ces appels seront accueillis.

Réglementation par plafonnement des prix – Utilisation des fonds des comptes de report (Décision de télécom CRTC 2006-9)

Le 16 février 2006, le CRTC a rendu une décision concernant l'utilisation des fonds des comptes de report. Les fonds accumulés dans les comptes de report durant la deuxième période de plafonnement des prix (de 2002 à 2006) seront utilisés afin d'accroître les services d'accès à large bande (95 %) et d'améliorer l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications (5 %). Tout solde restant des comptes de report sera distribué sous forme de rabais aux clients de services résidentiels locaux.

En septembre 2006, la Cour d'appel fédérale a autorisé l'Association des consommateurs du Canada et l'Organisation nationale anti-pauvreté à interjeter appel de la Décision de télécom CRTC 2006-9. Ces groupes de défense des consommateurs devraient en appeler de cette décision au cours des prochains mois et demander à la Cour qu'elle ordonne la distribution des rabais aux abonnés des services téléphoniques locaux, plutôt que de permettre l'utilisation des fonds des comptes de report aux fins établies par le CRTC dont il est fait mention ci-dessus. Bell Canada a également été autorisée à interjeter appel de la Décision 2006-9 en raison du motif selon lequel le CRTC avait excédé sa compétence en approuvant les rabais à même les comptes de report. Ces affaires devraient être instruites en 2007. Si l'appel de Bell Canada est accueilli, TELUS pourrait réaliser des produits d'exploitation supplémentaires correspondant au montant dans le compte de report qui aurait autrement été accordé à titre de rabais par le CRTC. Si l'appel des groupes de défense des consommateurs est accueilli, TELUS pourrait être tenue de verser un montant s'inscrivant dans le cadre d'un remboursement non récurrent totalisant 165 millions de dollars qui serait réparti entre ses abonnés des services résidentiels locaux. Étant donné qu'une provision couvrant l'intégralité du solde du compte de report a été constituée dans les états financiers des périodes précédentes, ce remboursement potentiel n'aura aucune incidence sur le bénéfice d'exploitation ultérieur de la société. Par ailleurs, selon les résultats de cet appel, la société pourrait être obligée de reconsidérer sa décision d'offrir des services à large bande dans les collectivités rurales et éloignées non rentables. TELUS appuie la Décision 2006-9 et l'utilisation des comptes de report prévue par cette décision, soit l'expansion des services Internet haute vitesse à large bande dans les collectivités rurales et éloignées et l'amélioration des services de télécommunications aux personnes handicapées.

Il est aussi impossible de déterminer les incidences qu'aura l'autorisation donnée par la Cour d'appel fédérale d'interjeter appel à l'égard de l'examen en instance effectué par la Commission portant sur les propositions de TELUS et des autres compagnies de téléphone titulaires pour l'utilisation des fonds des comptes de report qui ont été déposées le 1^{er} septembre 2006.

Corrections visant les tarifs de TELUS concernant les services d'alimentation électrique en courant continu pour la co-implantation (Décision de télécom CRTC 2006-42-1)

En août 2006, le CRTC a publié un erratum dans lequel il accroît les tarifs que TELUS peut demander relativement aux services d'alimentation en courant continu pour la co-implantation, car le facteur de coûts d'entretien utilisé dans la décision initiale rendue le 30 juin 2006 est erroné. Bien que les tarifs aient été approuvés rétroactivement au 29 novembre 2000 dans la Décision 2006-42 et dans la Décision 2006-42-1, la société avait auparavant passé en charges la quasi-totalité de l'incidence des tarifs rétroactifs, et comptabilisé le solde à titre d'ajustements dans ses états financiers des deuxième et troisième trimestres de 2006. Se basant sur les ententes actuelles concernant la co-implantation et les services d'alimentation électrique, la société est d'avis que ses produits tirés des services filaires qu'elle fournit en tant qu'entreprise titulaire seront réduits de moins de 2 millions de dollars au cours de la prochaine période de 12 mois.

Milieu où le système canadien de radiodiffusion est appelé à évoluer (Avis public de radiodiffusion CRTC 2006-72)

Le 8 juin 2006, le gouvernement fédéral du Canada a déposé un décret dans lequel il demande au CRTC de produire un rapport factuel sur le milieu où le système canadien de radiodiffusion est appelé à évoluer. Afin de donner suite à cette demande, le CRTC a publié l'Avis public de radiodiffusion 2007-72, dans lequel il demande aux parties intéressées de déposer leurs observations au plus tard le 1^{er} septembre 2006. L'un des principaux points soulevés durant l'examen en cours concerne les radiodiffuseurs en direct, qui demandent des tarifs d'abonnement ou des « droits de distribution ». La Telco TV Association of Canada, qui regroupe notamment TELUS, SaskTel et MTS Allstream, s'est opposée à cette proposition, faisant valoir que les droits de retransmission constituent une question liée aux droits d'auteur et non au domaine de la radiodiffusion, et que le CRTC n'est par conséquent pas l'organisme qui devrait se pencher sur la question. Si les radiodiffuseurs en direct réussissent à obtenir des droits de distribution, les coûts liés à la prestation de services de câble de base pourraient s'accroître de façon importante. Telco TV a également fourni des éléments de preuve de la solidité financière des radiodiffuseurs en direct.

TELUS a demandé une réforme de la réglementation en matière de radiodiffusion, afin de pouvoir saisir les occasions que présentent les technologies émergentes. La société est d'avis que les objectifs fondamentaux de la politique culturelle (accès, diversité et contenu canadien) demeurent pertinents, mais que ces objectifs peuvent être atteints grâce aux moyens conviviaux fournis par la technologie. Dans le document qu'elle a déposé, TELUS a fait les demandes suivantes :

- Que la mise en application de la réglementation ait lieu uniquement lorsque celle-ci est nécessaire à l'atteinte des objectifs de la politique culturelle;
- Que l'exemption des nouveaux médias soit maintenue en ce qui concerne le contenu transmis par Internet et par téléphone sans fil et que l'ordonnance d'exemption soit élargie de manière à s'appliquer aux radiodiffuseurs traditionnels;
- Que le cadre pour l'attribution de licences soit remplacé par un système d'inscription en ce qui concerne les services de radiodiffusion concurrentiels;
- Que toutes les restrictions visant la publicité soient abolies;
- Que la contribution des distributeurs au développement de l'infrastructure soit reconnue et que ceux-ci aient le choix de contribuer au développement des nouveaux médias, plutôt qu'au Fonds canadien de télévision.

TELUS a également enjoint le gouvernement à actualiser la législation sur le droit d'auteur de manière à promouvoir l'utilisation flexible et équitable du contenu numérique par les consommateurs.

La date limite pour mettre en œuvre la transférabilité des numéros de services sans fil (la « TNSSF ») est le 14 mars 2007 (Décision de télécom CRTC 2005-72)

Le 20 décembre 2005, le CRTC a publié la Décision de télécom 2005-72 et a ordonné à Bell Mobilité, à Rogers Sans-fil inc. et à la division sans fil de TELUS de mettre en œuvre la transférabilité des numéros de services sans fil (la « TNSSF ») en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec, où la transférabilité des numéros locaux entre deux entreprises de services locaux (d'ESL à ESL) est actuellement en vigueur, d'ici le 14 mars 2007. Dans d'autres régions et pour d'autres entreprises de services sans fil (où la transférabilité des numéros locaux d'ESL à ESL est actuellement en vigueur), l'exportation des numéros doit être mise en œuvre d'ici le 14 mars 2007 et l'importation doit être en vigueur le 12 septembre 2007. Il n'existe aucune garantie que ni TELUS ni les autres entreprises de services sans fil canadiennes seront en mesure de mettre en œuvre la TNSSF dans les délais prescrits sans engager des coûts additionnels importants ou des frais administratifs permanents. La mise en œuvre de la TNSSF peut entraîner une augmentation de la migration des lignes d'accès au réseau aux services sans fil, une augmentation du taux de désabonnement mensuel visant les abonnés aux services sans fil ou des coûts additionnels de fidélisation des clients pour TELUS.

Lors de son apparition aux États-Unis en 2003, la TNSSF n'a pas entraîné une grande augmentation des désabonnements comme il avait été prévu. En outre, TELUS est d'avis que la TNSSF peut représenter une occasion de mise en marché plus efficace dans les marchés des entreprises dans le centre du Canada où la part de marché de TELUS est moins importante que celle de nos concurrents de services sans fil et où l'absence de TNSSF pourrait avoir diminué l'efficacité des ventes. Il est toutefois impossible de garantir que tel sera le cas.

10.2 Ressources humaines

Conclusion de deux nouvelles conventions collectives par TELUS Québec

Les négociations par TELUS Québec visant deux conventions collectives arrivées à échéance en 2006 sont terminées, et de nouvelles conventions ont été ratifiées. L'entente conclue entre TELUS Québec et le Syndicat des agents de

maîtrise de TELUS est entrée en vigueur le 1^{er} avril. Cette entente d'une durée de un an couvre plus de 500 employés professionnels et de supervision. L'entente conclue entre TELUS Québec et le Syndicat québécois des employés de TELUS a été ratifiée en août et elle sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2009. Cette entente couvre plus de 1 000 employés de bureau, administratifs et techniques.

10.3 Intégration des activités et réorganisations internes

Le 24 novembre 2005, TELUS Corporation a annoncé l'intégration des activités liées aux services filaires et aux services sans fil de la société dans une seule structure opérationnelle. Cette intégration réunit les unités d'exploitation liées au service à la clientèle, l'infrastructure technologique, les opérations et les services partagés. Rien ne peut garantir que cette intégration procurera les avantages et les efficacités prévus ni que des difficultés majeures ne se présenteront pas durant l'intégration des deux structures, pouvant avoir une incidence négative sur les résultats financiers et d'exploitation.

10.4 Risques liés aux processus

Les systèmes et les processus de TELUS pourraient influencer négativement sur les résultats financiers et le service à la clientèle – facturation et garantie à l'égard des produits, et les programmes d'efficience

La société continue d'élaborer un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires, lequel inclura la réingénierie des processus aux fins de l'entrée des commandes, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité du service à la clientèle, les recouvrements et le crédit, les contrats avec les clients et la gestion de l'information. Ce projet orienté vers la clientèle exige le développement poussé de systèmes et présente en soi des risques d'implantation découlant de la complexité des tâches et des contraintes sur le plan des ressources. TELUS compte mettre ce projet en œuvre progressivement, à commencer par un projet pilote et des essais au troisième trimestre de 2006. Un lancement commercial de la plateforme du système de facturation converti est actuellement prévu pour le premier trimestre de 2007 à l'intention des clients résidentiels en Alberta, et d'autres phases de la conversion sont prévues au cours des prochains exercices. Rien ne peut garantir que ce projet n'aura aucune incidence négative sur la qualité du service à la clientèle de TELUS ni sur sa position concurrentielle ou ses résultats financiers. Aussi, des retards considérables dans l'implantation du système pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité concurrentielle de TELUS de lancer rapidement et de façon efficace de nouveaux produits et services, de réaliser et de maintenir une structure de coûts concurrentielle et de fournir des analyses et des renseignements plus complets à la direction.

Par suite des modifications apportées aux systèmes, des activités de réduction de l'effectif et des exigences en matière de formation découlant du programme d'efficacité opérationnelle de TELUS, l'incidence possible, sur l'exploitation, des processus internes de TELUS liés à la facturation pourrait être défavorable à son bénéfice.

10.5 Risques liés à la réorganisation en fiducie de revenu

TELUS compte se réorganiser intégralement sous forme de fiducie de revenu. Cette réorganisation est assujettie à des risques et incertitudes intrinsèques, y compris aux modifications découlant de l'annonce faite le 31 octobre 2006 par le ministre fédéral des Finances à l'égard d'un nouveau plan d'équité fiscale proposé visant à modifier le lien entre les niveaux d'imposition futurs des fiducies de revenu et des sociétés. Les autres risques et incertitudes sont liés à l'obtention des approbations de la part des porteurs de titres, des tribunaux et des organismes de réglementation. Il n'existe aucune certitude que cette conversion aura lieu ou qu'elle sera menée à bonne fin dans les délais initialement prévus, soit à la fin de janvier 2007, ni que les avantages et les répercussions prévus liés à cette conversion se matérialiseront si la conversion survenait.

Un élément du plan propose une taxe sur les distributions des produits d'exploitation des sociétés réalisés par des placements non passifs des fiducies de revenu et des sociétés en commandite (autres que celles qui détiennent des placements immobiliers passifs) cotées en Bourse. Ce plan vise à rapprocher le traitement fiscal des fiducies de revenu de celui des sociétés ouvertes. L'annonce faite par le ministre fédéral des Finances précisait que pour les fiducies de revenu, qui commencent à exercer leurs activités de négociation après le 31 octobre 2006, les nouvelles mesures fiscales s'appliqueront au cours de leur année d'imposition 2007 ou de l'année d'imposition au cours de laquelle la fiducie de revenu a commencé à exercer ses activités de négociation, selon la plus éloignée des deux éventualités. Le résultat de l'application de ces nouvelles propositions serait la réduction de l'efficience fiscale des fiducies de revenu cotées en Bourse.

Advenant que TELUS procède à la conversion envisagée, elle croit qu'elle serait exposée à de nouveaux risques propres à la structure de fiducie de revenu à laquelle la conclusion de l'opération donnerait lieu. Ces risques comprennent la capacité d'utiliser les crédits et les pertes d'impôts disponibles avant leur expiration, ainsi que la possibilité d'utiliser des subventions ou des réductions fiscales qui pourraient autrement être offertes à la société ou autre redevable connexe. Étant donné que TELUS évalue actuellement la conversion envisagée compte tenu du nouveau plan fiscal annoncé le 31 octobre 2006, ces risques ne sont pas tous présentés précédemment. Dans l'éventualité où la réorganisation envisagée aurait lieu, les risques seront mis en évidence dans la rubrique « Facteurs de risque » de la circulaire d'information qui serait remise aux porteurs de titres en prévision de l'assemblée extraordinaire dans le but de considérer la conversion proposée.

En outre, si la conversion en fiducie de revenu avait lieu, en vertu du plan d'équité fiscale du ministre fédéral des Finances, il y aurait des limites aux avantages fiscaux prévus d'une telle structure puisque les avantages fiscaux des fiducies de revenu devraient être éliminés après 2011.

11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation

11.1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

TELUS présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation ainsi que la performance de la société. Le BAIIA est aussi utilisé pour déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. De plus, la société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'une entreprise de façon continue sans égard à l'amortissement, lequel est de nature hors trésorerie et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique.

Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette ni d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

Le tableau suivant illustre le rapprochement du BAIIA avec le bénéfice net et le bénéfice d'exploitation :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2006	2005	2006	2005
Bénéfice net	319,6	190,1	886,3	621,8
Autres charges (produits)	4,0	7,1	17,9	9,1
Coûts de financement	116,6	144,8	371,1	451,4
Impôts sur les bénéficiaires	126,5	86,9	261,3	263,2
Part des actionnaires sans contrôle	2,4	1,6	7,1	4,9
Bénéfice d'exploitation	569,1	430,5	1 543,7	1 350,4
Amortissement des immobilisations corporelles	325,8	335,6	1 000,2	996,4
Amortissement des actifs incorporels	57,5	73,6	168,3	214,1
BAIIA	952,4	839,7	2 712,2	2 560,9

En plus du BAIIA, TELUS calcule le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations comme une simple approximation des flux de trésorerie dans ses deux secteurs isolables. Le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, est utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications, et il est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites précédemment. Le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, est calculé pour TELUS de la façon suivante :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2006	2005	2006	2005
BAIIA	952,4	839,7	2 712,2	2 560,9
Dépenses en immobilisations	(423,9)	(263,0)	(1 203,2)	(944,9)
BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations	528,5	576,7	1 509,0	1 616,0

11.2 Flux de trésorerie disponibles

La société présente les flux de trésorerie disponibles et fournit des indications à ce sujet parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de TELUS Corporation. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui peut être

utilisée pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés. Bien que la mesure fondée sur les PCGR la plus semblable soit les rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement, les flux de trésorerie disponibles sont considérés comme une mesure pertinente, car ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses en immobilisations, mais avant le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients, qui peuvent être grandement faussées par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation, et les comptes fournisseurs).

Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2006	2005	2006	2005
Rentrées liées aux activités d'exploitation	570,4	693,5	2 056,5	2 109,6
Rentrées (sorties) liées aux activités d'investissement	(451,0)	(263,3)	(1 253,2)	(979,5)
	119,4	430,2	803,3	1 130,1
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	1,5	0,3	4,4	(0,8)
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	28,8	30,1	104,3	89,8
Amortissement des gains reportés sur la cession-bail de bâtiments, amortissement des frais reportés et autres, montant net	(3,9)	3,6	(12,5)	3,9
Réduction (augmentation) des créances titrisées	185,0	—	150,0	—
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, sauf la variation des impôts, des intérêts et des créances titrisées, et autres éléments	170,4	116,8	267,5	91,1
Acquisitions	25,0	—	44,5	29,4
Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs	(6,9)	(0,1)	(14,9)	3,5
Autres activités d'investissement	9,0	0,4	20,4	8,7
Flux de trésorerie disponibles	528,3	581,3	1 367,0	1 355,7

Le tableau suivant illustre le calcul des flux de trésorerie disponibles effectué par la direction.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2006	2005	2006	2005
BAIIA	952,4	839,7	2 712,2	2 560,9
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(1,2)	(5,7)	2,2	(19,0)
Rémunération à base d'actions	14,2	10,3	35,3	21,2
Intérêts en espèces payés	(13,0)	(12,2)	(297,6)	(319,1)
Intérêts en espèces reçus	0,6	9,3	23,9	34,4
Impôts reçus (payés), déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement reçus	(0,8)	2,9	94,2	22,2
Dépenses en immobilisations	(423,9)	(263,0)	(1 203,2)	(944,9)
Flux de trésorerie disponibles	528,3	581,3	1 367,0	1 355,7

11.3 Définition des indicateurs clés de l'exploitation

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.

Taux de désabonnement, par mois

Nombre d'appareils d'abonnés débranchés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

Frais d'acquisition

Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné

Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Produits moyens par appareil d'abonné (PMAA)

Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période. Les données liées aux PMAA sont une composante des PMAA calculée sur la même base que celle des produits tirés de services tels que les services de messagerie textuelle, l'informatique mobile, les assistants numériques, les navigateurs Internet et les téléchargements à la carte.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau

Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

BAlIA excluant les frais d'acquisition

Mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2006, les frais d'acquisition se sont élevés à 128,6 millions de dollars et à 367,4 millions de dollars, respectivement. Pour les périodes correspondantes de 2005, les frais d'acquisition s'élevaient à 113,7 millions de dollars et à 305,6 millions de dollars, respectivement.

11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Les définitions ci-après sont présentées dans le même ordre que celui en fonction duquel elles sont présentées à la rubrique 7.4, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».

Dettes nettes

La dette nette est une mesure non définie par les PCGR; la mesure définie par les PCGR qui s'en rapproche le plus est la somme de la dette à long terme et de la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette. (Se reporter à la description du ratio de la dette nette sur le BAlIA présentée ci-dessous.)

(en millions de dollars)	Aux 30 septembre	
	2006	2005
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 378,4	1 581,6
Dettes à long terme	3 407,6	4 497,3
	4 786,0	6 078,9
Passif de couverture reporté, montant net	985,8	1 159,0
Dettes	5 771,8	7 237,9
Déduire : encaisse et placements temporaires	25,4	(1 322,1)
Dettes nettes	5 797,2	5 915,8

Le passif de couverture reporté figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte à des swaps de devises qui ont pour effet de convertir en dollars canadiens les obligations de remboursement du capital et de paiement des intérêts sur la débenture de 1 166,5 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin 2007 et la débenture de 1 925,0 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin 2011. La direction estime que la dette nette est une mesure utile car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains et parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par l'encaisse et les placements temporaires disponibles.

Total des capitaux investis

Dettes nettes plus la part des actionnaires sans contrôle et les capitaux propres.

Ratio dette nette/total des capitaux investis

Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société. Le ratio cible à long terme de la dette nette par rapport au total des capitaux investis est de 45 % à 50 %.

BAIIA excluant les coûts de restructuration

Le BAIIA excluant les coûts de restructuration sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA et la couverture des intérêts par le BAIIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif se sont établis à 95,4 millions de dollars et à 72,4 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 12 mois terminées les 30 septembre 2006 et 2005.

Ratio dette nette/BAIIA

Dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS. L'indication de TELUS pour le ratio dette/BAIIA se situe dans une fourchette de 1,5:1 à 2,0:1.

Montant net des intérêts débiteurs

Montant net des coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculé sur 12 mois. Aucun gain lié au rachat ni au remboursement de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives. Les pertes constatées au titre du remboursement de la dette à long terme sont incluses dans le montant net des intérêts débiteurs. Les montants nets des intérêts débiteurs pour les périodes de 12 mois se terminant les 30 septembre 2006 et 2005 sont équivalents aux coûts de financement trimestriels comptabilisés au cours de ces périodes.

Couverture des intérêts sur la dette à long terme

Mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme. Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2006 incluent les pertes résultant du remboursement de la dette à long terme, et pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2005, ils incluent une charge importante constatée au titre des coûts estimatifs de règlement d'une poursuite.

Couverture des intérêts par le BAIIA

BAIIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

Ratio de distribution

Dividendes déclarés par action du trimestre le plus récent, multipliés par quatre et divisés par le bénéfice de base par action sur 12 mois. L'indication visée est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles.

Dette à long terme

En termes généraux, fonds empruntés moins les fonds en caisse, comme il est défini dans les ententes bancaires de la société.

TELUS Corporation

États consolidés des résultats

Périodes terminées les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2006	2005	2006	2005
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 210,7 \$	2 062,8 \$	6 426,4 \$	6 056,0 \$
CHARGES D'EXPLOITATION				
Exploitation	1 245,8	1 221,5	3 654,3	3 476,7
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	12,5	1,6	59,9	18,4
Amortissement des immobilisations corporelles	325,8	335,6	1 000,2	996,4
Amortissement des actifs incorporels	57,5	73,6	168,3	214,1
	1 641,6	1 632,3	4 882,7	4 705,6
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	569,1	430,5	1 543,7	1 350,4
Autres charges, montant net	4,0	7,1	17,9	9,1
Coûts de financement	116,6	144,8	371,1	451,4
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	448,5	278,6	1 154,7	889,9
Impôts sur les bénéfices	126,5	86,9	261,3	263,2
Part des actionnaires sans contrôle	2,4	1,6	7,1	4,9
BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE AFFÉRENT AUX ACTIONS ORDINAIRES ET AUX ACTIONS SANS DROIT DE VOTE	319,6 \$	190,1 \$	886,3 \$	621,8 \$
BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE				
– De base	0,94 \$	0,53 \$	2,57 \$	1,74 \$
– Dilué	0,92 \$	0,53 \$	2,54 \$	1,72 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE	0,275 \$	0,20 \$	0,825 \$	0,60 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION				
– De base	341,4	356,8	345,2	358,3
– Dilué	346,0	361,7	348,8	362,1

TELUS Corporation
Bilans consolidés

(en millions)	Au 30 septembre 2006	Au 31 décembre 2005
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	— \$	8,6 \$
Placements à court terme	98,8	—
Débiteurs	739,7	610,3
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	49,0	103,7
Stocks	144,0	138,8
Frais payés d'avance et autres	237,2	154,7
Tranche à court terme de l'actif de couverture reporté	5,6	—
Tranche à court terme des impôts futurs	—	226,4
	1 274,3	1 242,5
Immobilisations, montant net		
Immobilisations corporelles et autres	7 457,2	7 339,4
Actifs incorporels amortissables	551,9	637,5
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2 966,3	2 964,6
	10 975,4	10 941,5
Autres actifs		
Frais reportés	979,6	850,2
Placements	32,9	31,2
Écart d'acquisition	3 192,3	3 156,9
	4 204,8	4 038,3
	16 454,5 \$	16 222,3 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	25,4 \$	— \$
Créditeurs et charges à payer	1 405,0	1 393,7
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer	12,9	—
Créditeurs et charges à payer liés à la restructuration et à la réduction de l'effectif	59,3	57,1
Facturation par anticipation et dépôts de clients	571,0	571,8
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 378,4	5,0
Tranche à court terme du passif de couverture reporté	186,4	—
Tranche à court terme des impôts futurs	119,3	—
	3 757,7	2 027,6
Dette à long terme	3 407,6	4 639,9
Autres passifs à long terme	1 330,5	1 635,3
Impôts futurs	948,5	1 023,9
Part des actionnaires sans contrôle	22,3	25,6
Capitaux propres	6 987,9	6 870,0
	16 454,5 \$	16 222,3 \$

TELUS Corporation
États consolidés des flux de trésorerie

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2006	2005	2006	2005
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	319,6 \$	190,1 \$	886,3 \$	621,8 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement	383,3	409,2	1 168,5	1 210,5
Impôts futurs	146,3	89,2	284,8	284,2
Rémunération à base d'actions	14,2	10,3	35,3	21,2
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	(1,5)	(0,3)	(4,4)	0,8
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(28,8)	(30,1)	(104,3)	(89,8)
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(1,2)	(5,7)	2,2	(19,0)
Amortissement des gains reportés sur les opérations de cession-bail de bâtiments, amortissement des frais reportés et autres, montant net	3,9	(3,6)	12,5	(3,9)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(265,4)	34,4	(224,4)	83,8
Rentrées liées aux activités d'exploitation	570,4	693,5	2 056,5	2 109,6
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Dépenses en immobilisations	(423,9)	(263,0)	(1 203,2)	(944,9)
Acquisitions	(25,0)	—	(44,5)	(29,4)
Produit de la vente de propriétés et d'autres actifs	6,9	0,1	14,9	3,5
Variation des matériaux et fournitures de longue durée, acquisition de placements et autres	(9,0)	(0,4)	(20,4)	(8,7)
Sorties liées aux activités d'investissement	(451,0)	(263,3)	(1 253,2)	(979,5)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	37,2	56,3	82,9	200,3
Dividendes aux actionnaires	(93,8)	(71,7)	(284,5)	(215,6)
Achat d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote pour annulation	(119,7)	(233,1)	(600,7)	(663,5)
Émission de titres de créance à long terme	499,0	0,3	1 341,8	4,7
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(448,9)	(1,0)	(1 064,4)	(21,3)
Paiement partiel au titre du passif de couverture reporté	—	—	(309,4)	—
Dividendes versés par une filiale à la part des actionnaires sans contrôle	—	—	(3,0)	(7,9)
Autres	—	—	—	(1,2)
Sorties liées aux activités de financement	(126,2)	(249,2)	(837,3)	(704,5)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	(6,8)	181,0	(34,0)	425,6
Encaisse et placements temporaires, montant net au début	(18,6)	1 141,1	8,6	896,5
Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin	(25,4) \$	1 322,1 \$	(25,4) \$	1 322,1 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêts (versés)	(13,0) \$	(12,2) \$	(297,6) \$	(319,1) \$
Intérêts reçus	0,6 \$	9,3 \$	23,9 \$	34,4 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) reçus (payés), montant net	(0,6) \$	2,9 \$	94,4 \$	22,2 \$

TELUS Corporation
Information sectorielle

Trimestres terminés les 30 septembre (en millions)	Services filaires		Services sans fil		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Produits d'exploitation								
Produits externes	1 200,3 \$	1 198,6 \$	1 010,4 \$	864,2 \$	— \$	— \$	2 210,7 \$	2 062,8 \$
Produits intersectoriels	23,5	23,6	6,0	5,7	(29,5)	(29,3)	—	—
	1 223,8	1 222,2	1 016,4	869,9	(29,5)	(29,3)	2 210,7	2 062,8
Charges d'exploitation								
Charges d'exploitation	742,5	794,5	532,8	456,3	(29,5)	(29,3)	1 245,8	1 221,5
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	11,7	1,6	0,8	—	—	—	12,5	1,6
	754,2	796,1	533,6	456,3	(29,5)	(29,3)	1 258,3	1 223,1
BAIIA ¹⁾	469,6 \$	426,1 \$	482,8 \$	413,6 \$	— \$	— \$	952,4 \$	839,7 \$
Dépenses en immobilisations	311,4 \$	176,5 \$	112,5 \$	86,5 \$	— \$	— \$	423,9 \$	263,0 \$
BAIIA moins les dépenses en immobilisations	158,2 \$	249,6 \$	370,3 \$	327,1 \$	— \$	— \$	528,5 \$	576,7 \$

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions)	Services filaires		Services sans fil		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Produits d'exploitation								
Produits externes	3 588,8 \$	3 637,3 \$	2 837,6 \$	2 418,7 \$	— \$	— \$	6 426,4 \$	6 056,0 \$
Produits intersectoriels	71,8	67,4	17,1	17,2	(88,9)	(84,6)	—	—
	3 660,6	3 704,7	2 854,7	2 435,9	(88,9)	(84,6)	6 426,4	6 056,0
Charges d'exploitation								
Charges d'exploitation	2 211,5	2 242,9	1 531,7	1 318,4	(88,9)	(84,6)	3 654,3	3 476,7
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	56,4	18,4	3,5	—	—	—	59,9	18,4
	2 267,9	2 261,3	1 535,2	1 318,4	(88,9)	(84,6)	3 714,2	3 495,1
BAIIA ¹⁾	1 392,7 \$	1 443,4 \$	1 319,5 \$	1 117,5 \$	— \$	— \$	2 712,2 \$	2 560,9 \$
Dépenses en immobilisations	881,8 \$	684,0 \$	321,4 \$	260,9 \$	— \$	— \$	1 203,2 \$	944,9 \$
BAIIA moins les dépenses en immobilisations	510,9 \$	759,4 \$	998,1 \$	856,6 \$	— \$	— \$	1 509,0 \$	1 616,0 \$

- 1) Selon la définition de la société, le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») est une mesure non définie par les PCGR et correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. La société a émis des directives au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives.